



Gouvernement du Québec  
**Ministère des Transports**  
Direction de l'Ouest-de-la-Montérégie

164

**PR3.3**

Construction de l'autoroute 30 de  
Sainte-Catherine à l'autoroute 15  
par le ministère des Transports  
Sainte-Catherine

6211-06-0H5

# Construction de l'autoroute 30 de Sainte-Catherine à l'autoroute 15

ÉTUDE D'IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT

**ROCHE**

ANNEXE CARTOGRAPHIQUE

Juin 1998



Gouvernement du Québec  
Ministère des Transports  
Direction de l'Ouest-de-la-Montérégie

# Construction de l'autoroute 30 de Sainte-Catherine à l'autoroute 15

---

ÉTUDE D'IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT

3075, ch. des Quatre-Bourgeois  
Sainte-Foy (Québec)  
Canada G1W 4Y4  
Téléphone :  
(418) 654-9600  
Télécopieur :  
(418) 654-9699  
Site web :  
[www.roche.ca](http://www.roche.ca)

**ROCHE**

**ANNEXE  
CARTOGRAPHIQUE**

Juin 1998  
Projet: 18677

## ANNEXE CARTOGRAPHIQUE

---

### LISTE DES CARTES

Carte 1a	Agglomération de Montréal
Carte 1b	Rive-sud - MRC de Roussillon
Carte 1c	Localisation générale des zones d'étude
Carte 2a	Corridor nord - Milieu naturel (pochette)
Carte 2b	Corridor sud - Milieu naturel (pochette)
Carte 2c	Corridor nord - Milieu humain et sols contaminés - Ouest
Carte 2d	Corridor nord - Milieu humain et sols contaminés - Est
Carte 2e	Corridor sud - Milieu humain et milieu agricole (pochette)
Carte 2f	Corridor sud - Milieu visuel et patrimoine (pochette)
Carte 2g	Corridor nord - Milieu visuel (pochette)
Carte 2i	Milieu humain et climat sonore - Corridor nord-ouest
Carte 2j	Milieu humain et climat sonore - Corridor nord-est
Carte 3a	Unités d'environnement et résistances (pochette)
Carte 14a	Projet et milieu humain - Corridor nord-ouest
Carte 14b	Projet et milieu humain - Corridor nord-est
Carte 14c	Option B - Sud
Carte 17a	Milieu humain et climat sonore - Corridor nord-ouest
Carte 17b	Milieu humain et climat sonore - Corridor nord-est
Carte 17c	Climat sonore en 2016 - Corridor sud
Carte 19	Impacts résiduels

## ANNEXE CARTOGRAPHIQUE (suite)

---

### LISTE DES FIGURES

- Figure 14d Profils en travers-types - Corridor nord
- Figure 14e Profils en travers-types - Corridor sud
- Figure 17.6 Simulation visuelle - Autoroute 30 traversant le rang de la Petite-Côte
- Figure 17.7 Simulation visuelle - Autoroute 30 au sud du secteur résidentiel de Saint-Constant
- Figure 17.8 Simulation visuelle - Intersection rues Montchamp/Centrale - Corridor nord
- Figure 17.9 Simulation visuelle - Intersection rues Montchamp/Centrale - Corridor nord

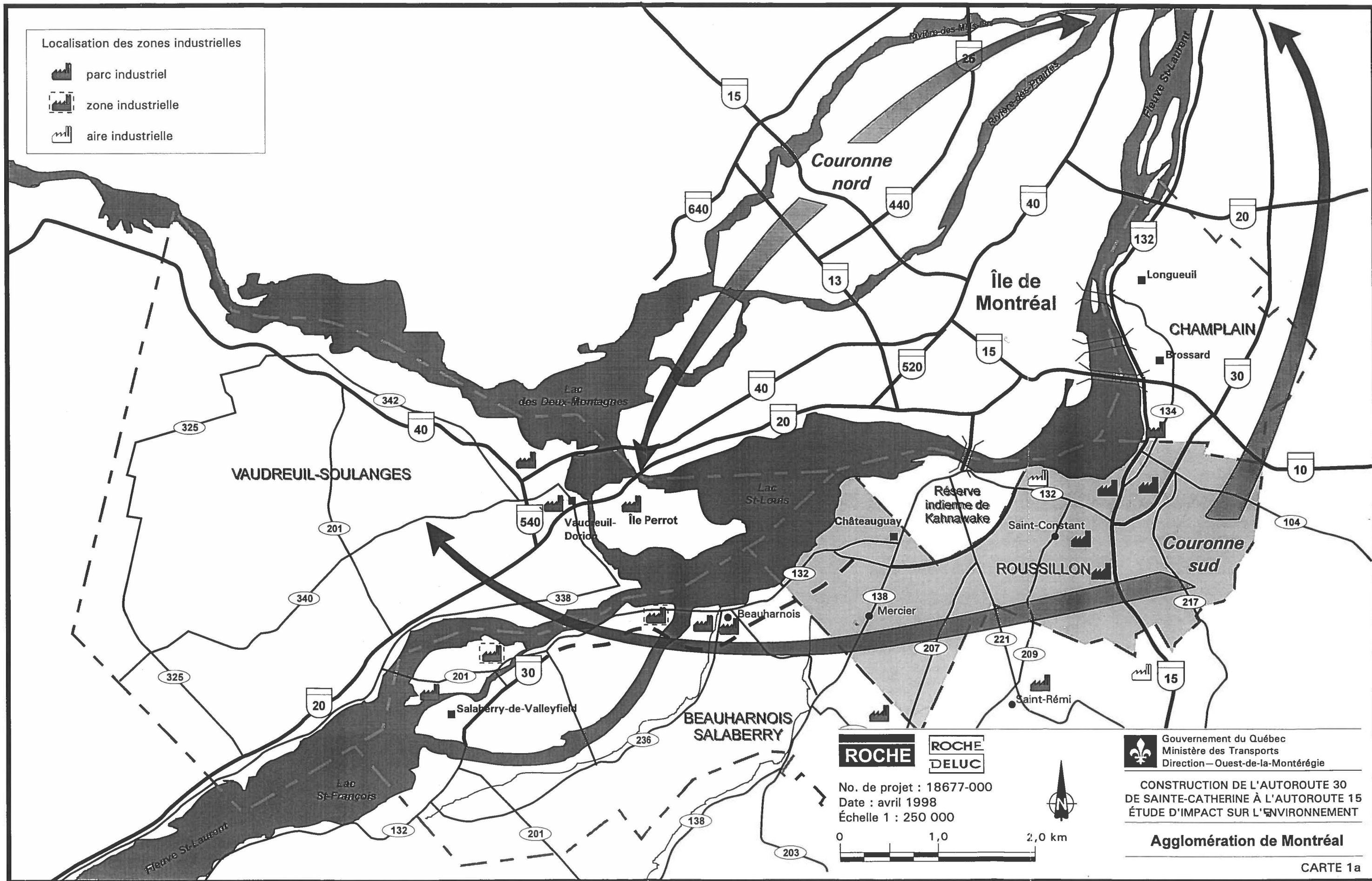
### LISTE DES TABLEAUX

- Tableau 17.1 Appréciation de l'impact environnemental - Milieux physique et biologique
- Tableau 17.2 Appréciation de l'impact environnemental - Milieu humain et climat sonore
- Tableau 17.3 Appréciation de l'impact environnemental - Patrimoine culturel et milieu agricole
- Tableau 17.4 Appréciation de l'impact environnemental - Milieu visuel

Cartes

Localisation des zones industrielles

-  parc industriel
-  zone industrielle
-  aire industrielle



**ROCHE** **ROCHE DELUC**

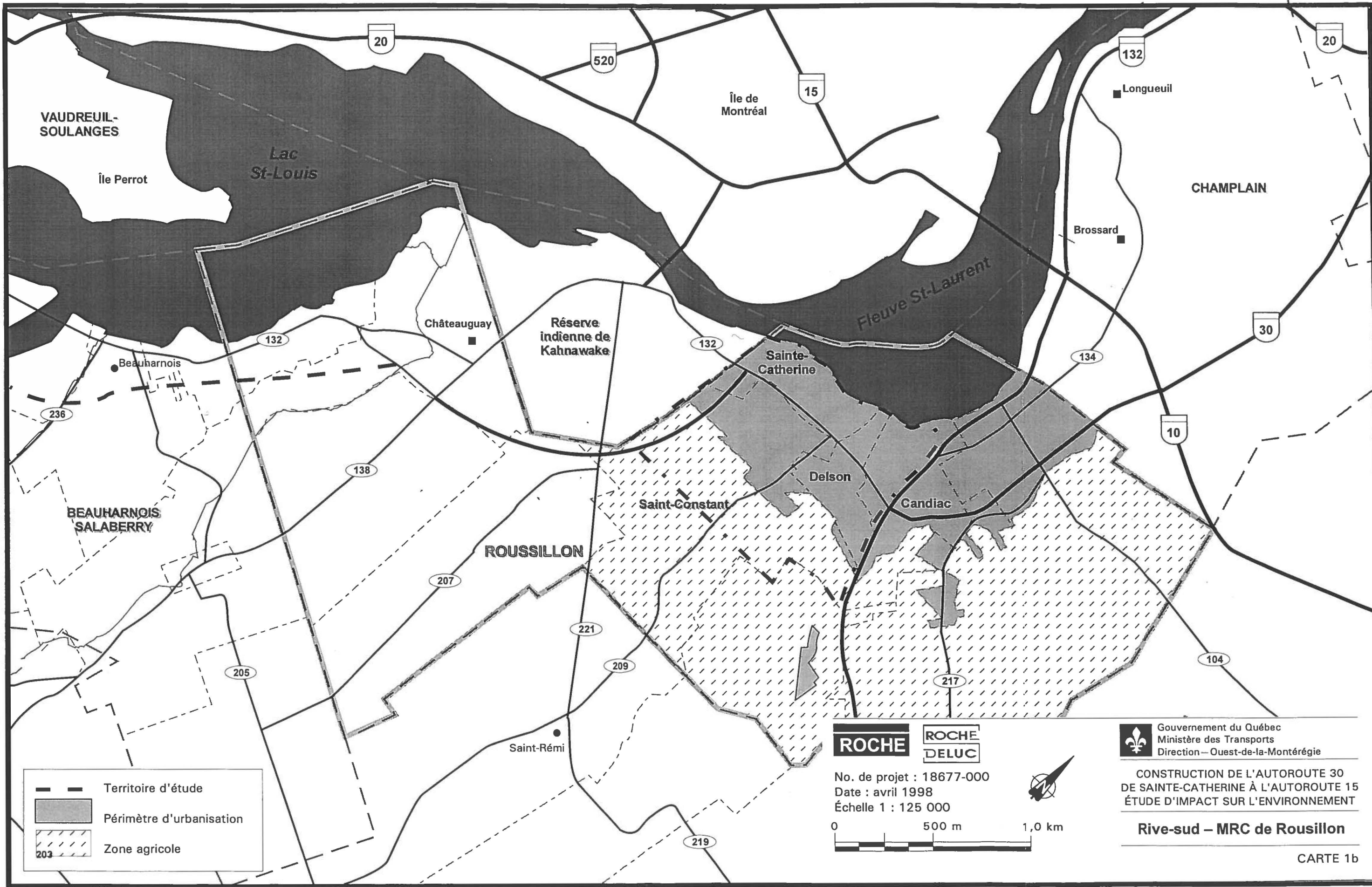
No. de projet : 18677-000  
 Date : avril 1998  
 Échelle 1 : 250 000



Gouvernement du Québec  
 Ministère des Transports  
 Direction - Ouest-de-la-Montérégie

CONSTRUCTION DE L'AUTOROUTE 30  
 DE SAINTE-CATHERINE À L'AUTOROUTE 15  
 ÉTUDE D'IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT

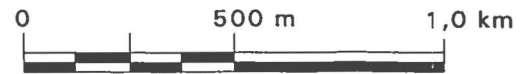
Agglomération de Montréal



- - - - - Territoire d'étude  
 ■■■■■■■■ Périmètre d'urbanisation  
 ▨▨▨▨▨▨ Zone agricole

**ROCHE**  
**DELUC**

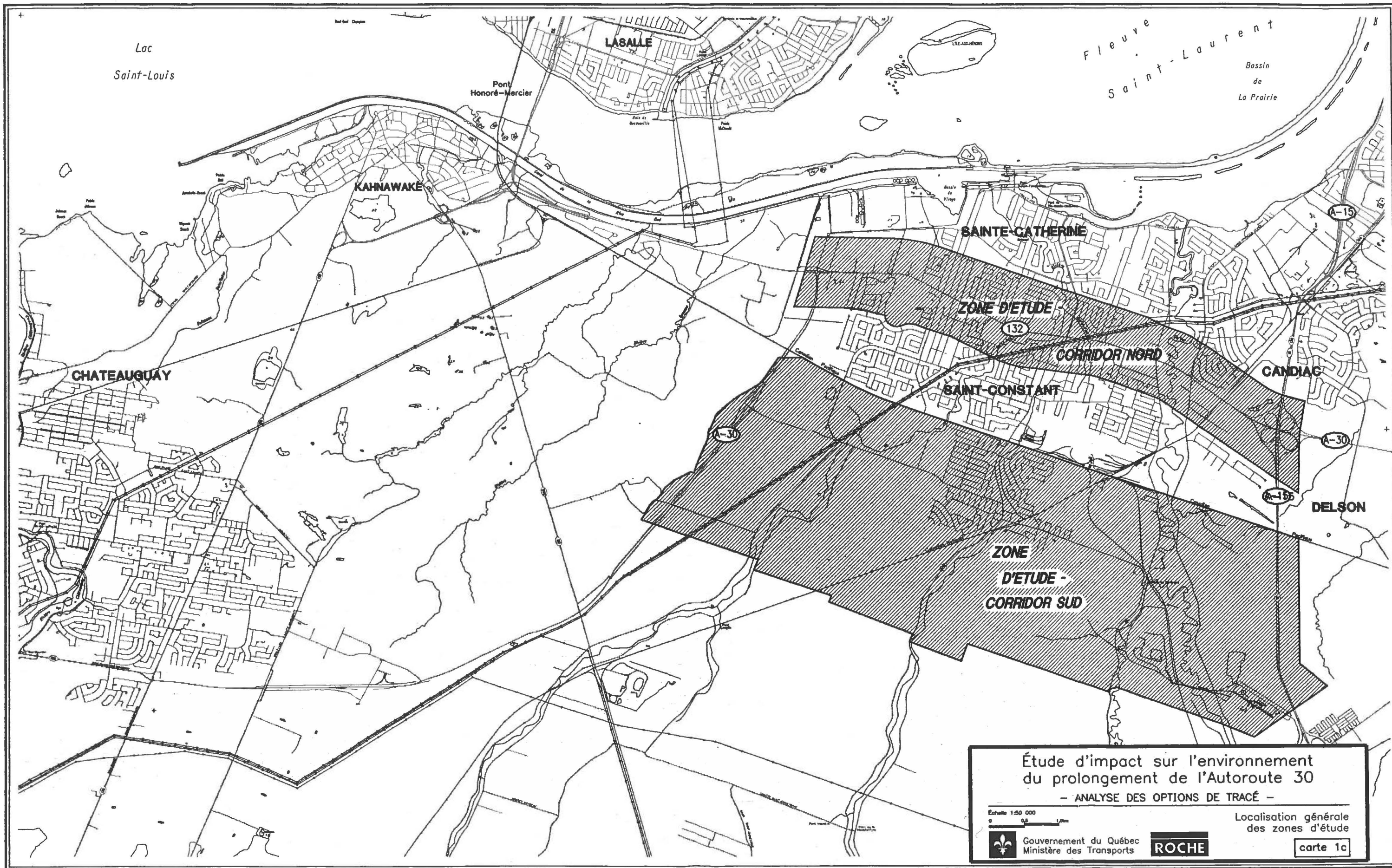
No. de projet : 18677-000  
 Date : avril 1998  
 Échelle 1 : 125 000



Gouvernement du Québec  
 Ministère des Transports  
 Direction - Ouest-de-la-Montérégie

CONSTRUCTION DE L'AUTOROUTE 30  
 DE SAINTE-CATHERINE À L'AUTOROUTE 15  
 ÉTUDE D'IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT

**Rive-sud - MRC de Roussillon**



**Étude d'impact sur l'environnement  
du prolongement de l'Autoroute 30**  
— ANALYSE DES OPTIONS DE TRACÉ —

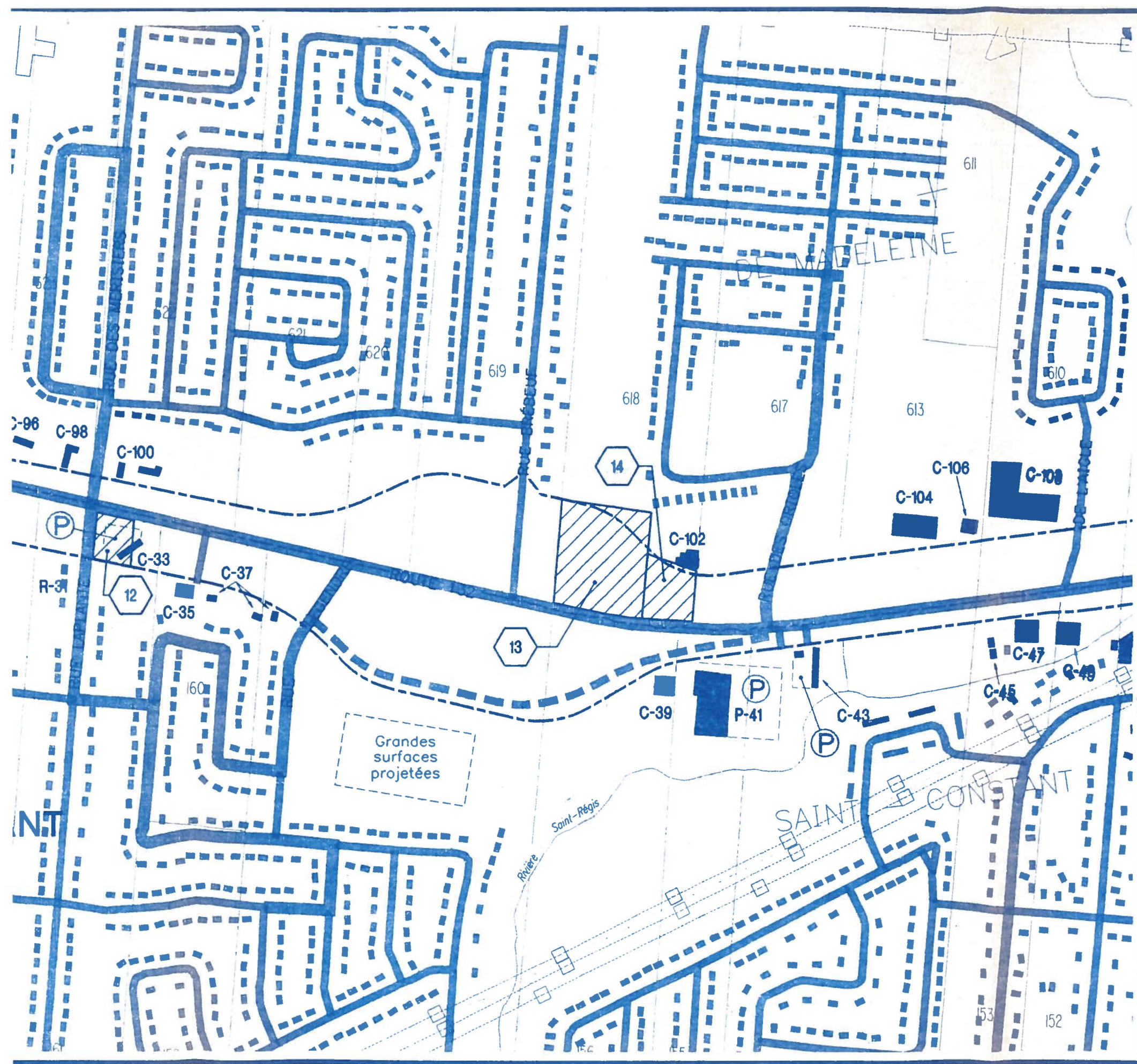
Échelle 1:50 000  
0 0,5 1 km

Localisation générale  
des zones d'étude

Gouvernement du Québec  
Ministère des Transports

**ROCHE**

carte 1c



**USAGES ACTUELS**

- R- Résidentiel
- C- Commerces et services
- I- Industriel
- P- Public et institutionnel
- 1 Numéro de référence  
Pair : côté nord  
Impair : côté sud  
(voir liste : ANNEXE E)

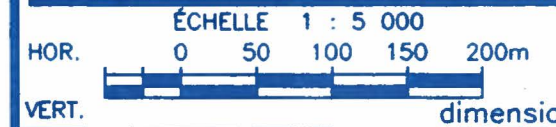
- Aire de stationnement
- Emprise du MTQ
- Limite des municipalités

**SOLS CONTAMINÉS**

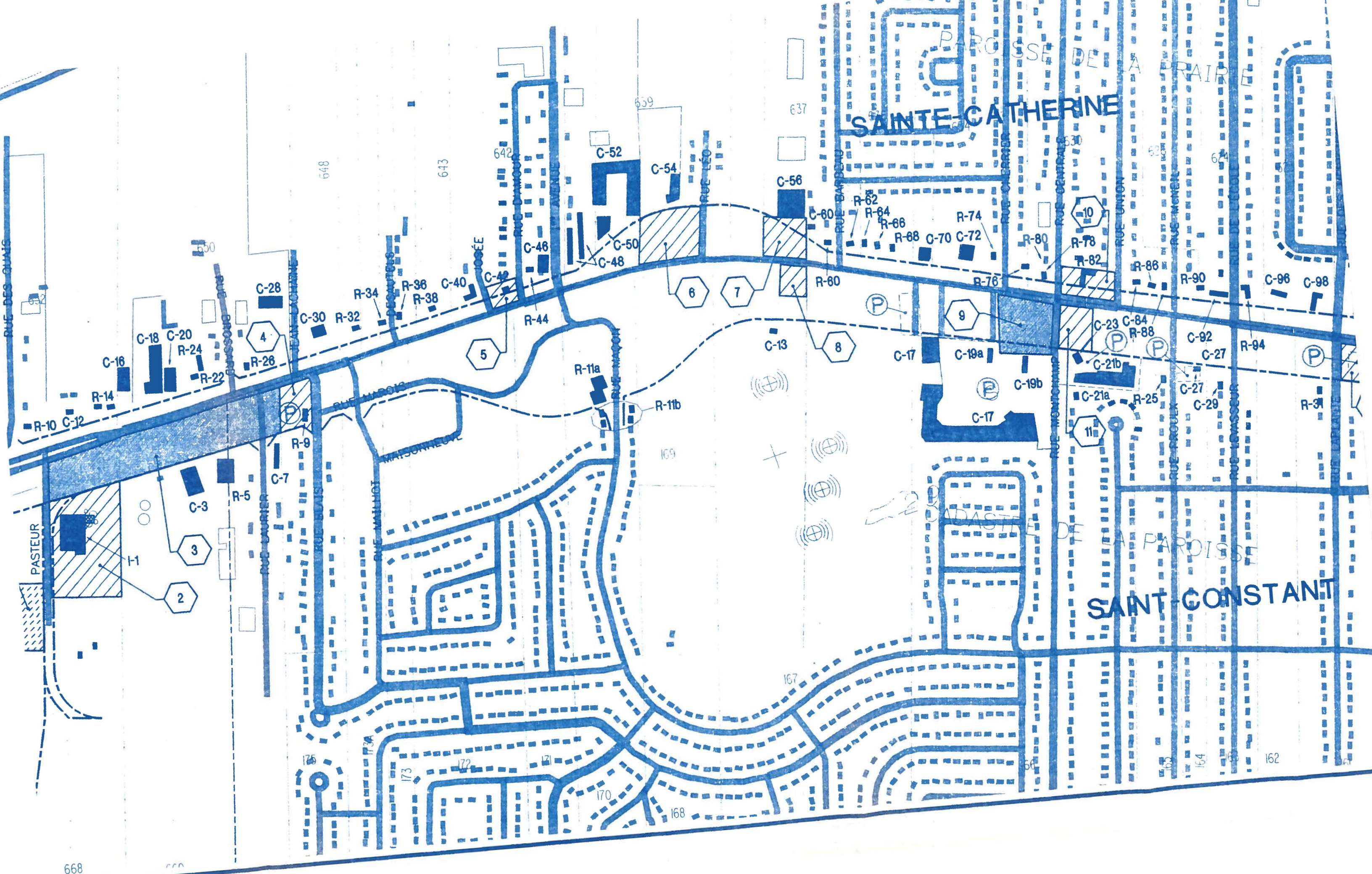
- Site contaminé (selon caractérisation préliminaire)
- Site contaminé restauré (selon étude)
- Site potentiellement contaminé (caractérisation préliminaire à faire)
- Numéro de référence du site (voir chapitre 4.3.2)

**Étude d'impact sur l'environnement  
du prolongement de l'Autoroute 30  
MILIEU HUMAIN ET SOLS CONTAMINÉS  
CORRIDOR NORD - OUEST**

DESSINÉ M. Brousseau, N. Casault      APPROUVÉ : D. Plourde, D. Gamache  
PROJETÉ D. Plourde, D. Gamache      DATE : 98/04/09



carte 2c      18677000 RAFEN03A 01

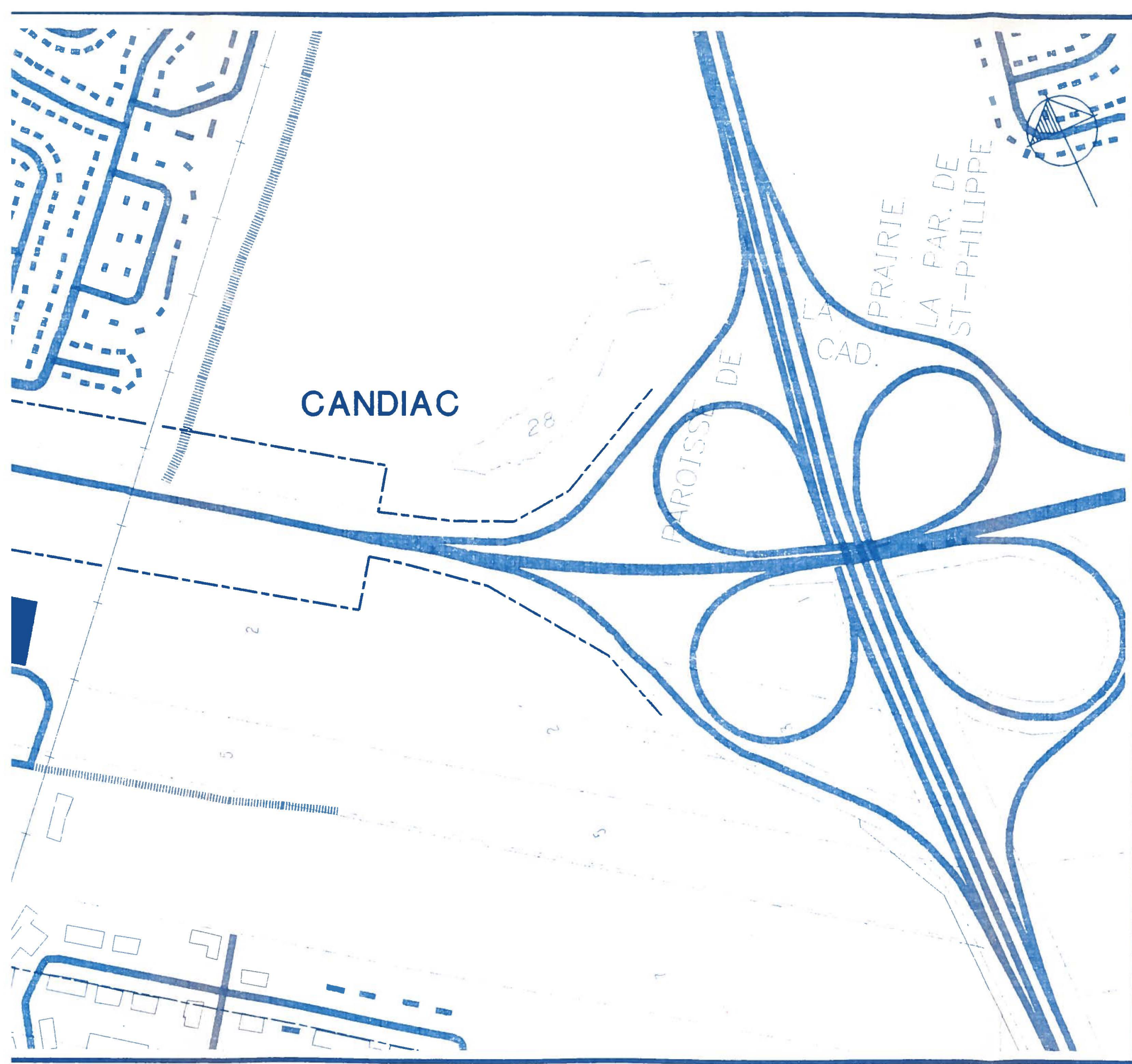


PAROISSE DE LA SAINTE CATHERINE

PAROISSE DE SAINT CONSTANT

CADASTRE





**USAGES ACTUELS**

- R- Résidentiel
- C- Commerces et services
- I- Industriel
- P- Public et institutionnel
- 1 Numéro de référence  
 Pair : côté nord  
 Impair : côté sud  
 (voir liste : ANNEXE E)

- Aire de stationnement
- Emprise du MTQ
- Limite des municipalités

**SOLS CONTAMINÉS**

- Site contaminé (selon caractérisation préliminaire)
- Site contaminé restauré (selon étude)
- Site potentiellement contaminé (caractérisation préliminaire à faire)
- Numéro de référence du site (voir chapitre 4.3.2)

**Étude d'impact sur l'environnement  
 du prolongement de l'Autoroute 30  
 MILIEU HUMAIN ET SOLS CONTAMINÉS  
 CORRIDOR NORD – EST**

DESSINÉ M. Brousseau, N. Casault      APPROUVÉ : D. Plourde, D. Gamache  
 PROJETÉ D. Plourde, D. Gamache      DATE : 98/04/09

ÉCHELLE 1 : 5 000  
 HOR. 0 50 100 150 200m  
 VERT. dimensions en m



carte 2d

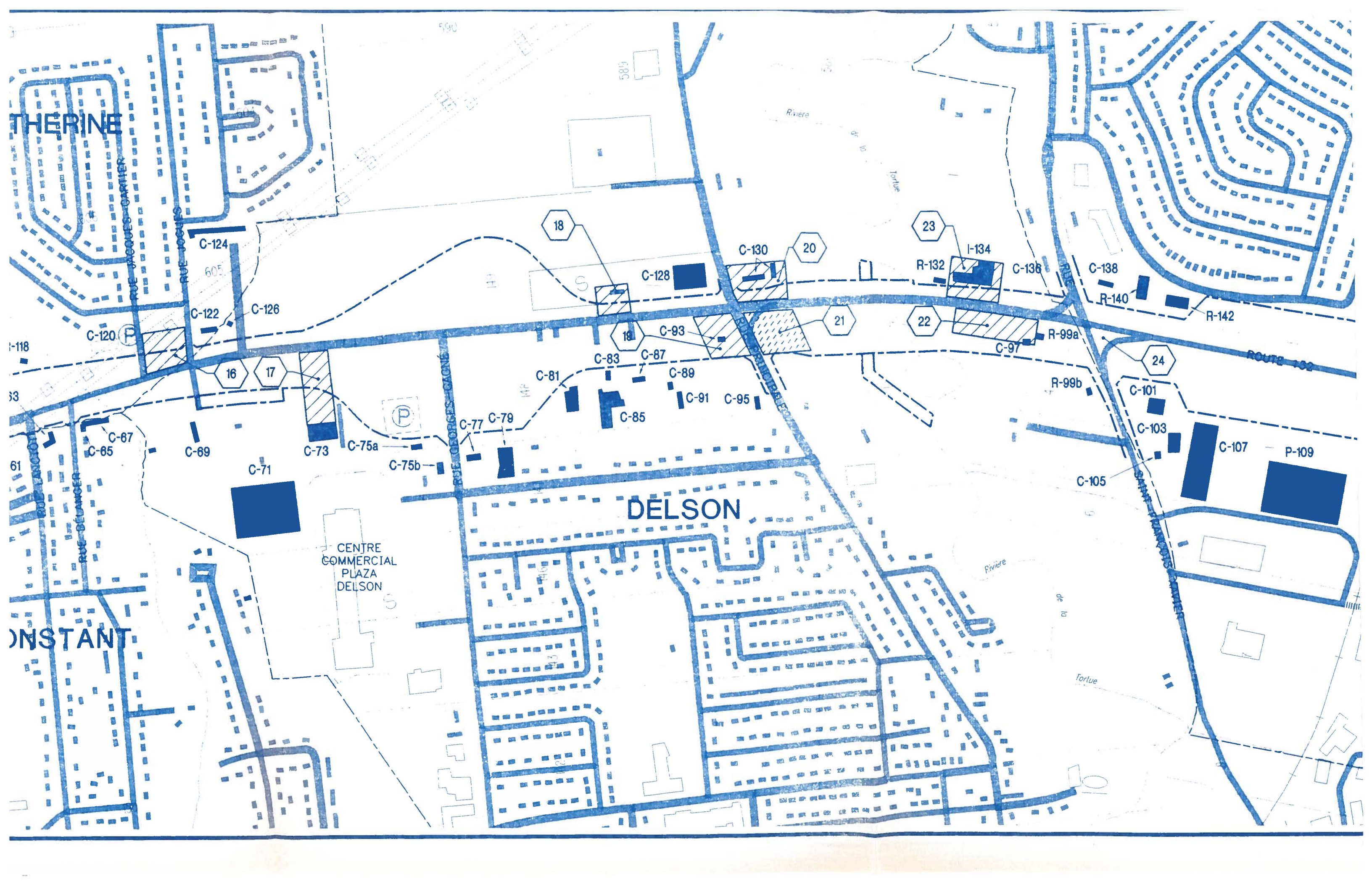
18677000 RAFEN03B01

HERMINE

CONSTANT

DELSON

CENTRE COMMERCIAL PLAZA DELSON





**USAGES ACTUELS**

- R- Résidentiel
- C- Commerces et services
- I- Industriel
- P- Public et institutionnel
- 1 Numéro de référence  
Pair : côté nord  
Impair : côté sud  
(voir liste : ANNEXE E)

Aire de stationnement

Emprise du MTQ

Limite des municipalités

55 Isocontour de bruit : climat sonore actuel

**Étude d'impact sur l'environnement**  
**du prolongement de l'Autoroute 30**  
**MILIEU HUMAIN ET CLIMAT SONORE**  
**CORRIDOR NORD - OUEST**

DESSINÉ M. Brousseau, N. Casault	APPROUVÉ : E. Boulet
PROJETÉ D. Plourde et J. Boilard	DATE : 98/04/09

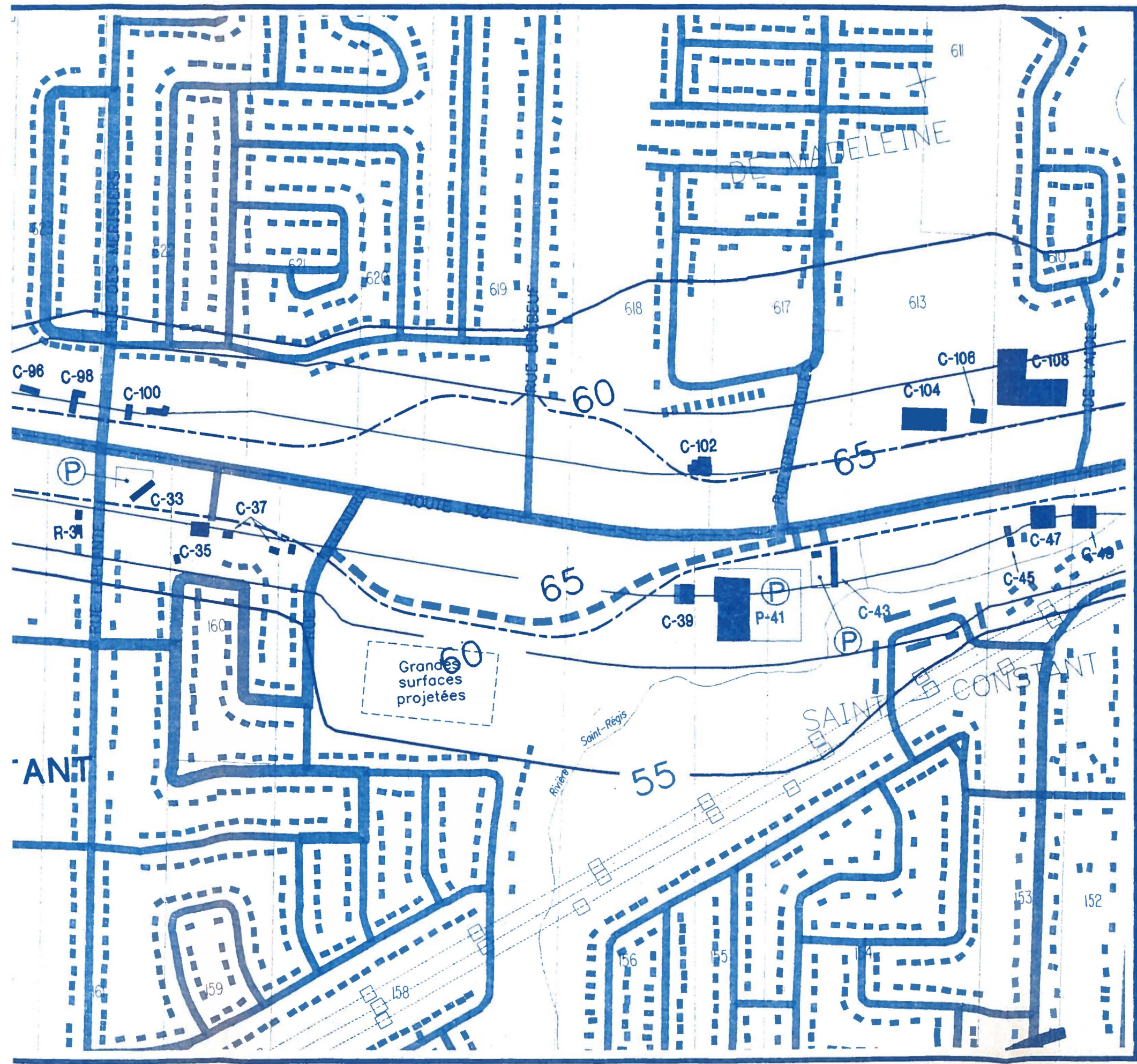
ÉCHELLE 1 : 5 000  
HOR. 0 50 100 150 200m

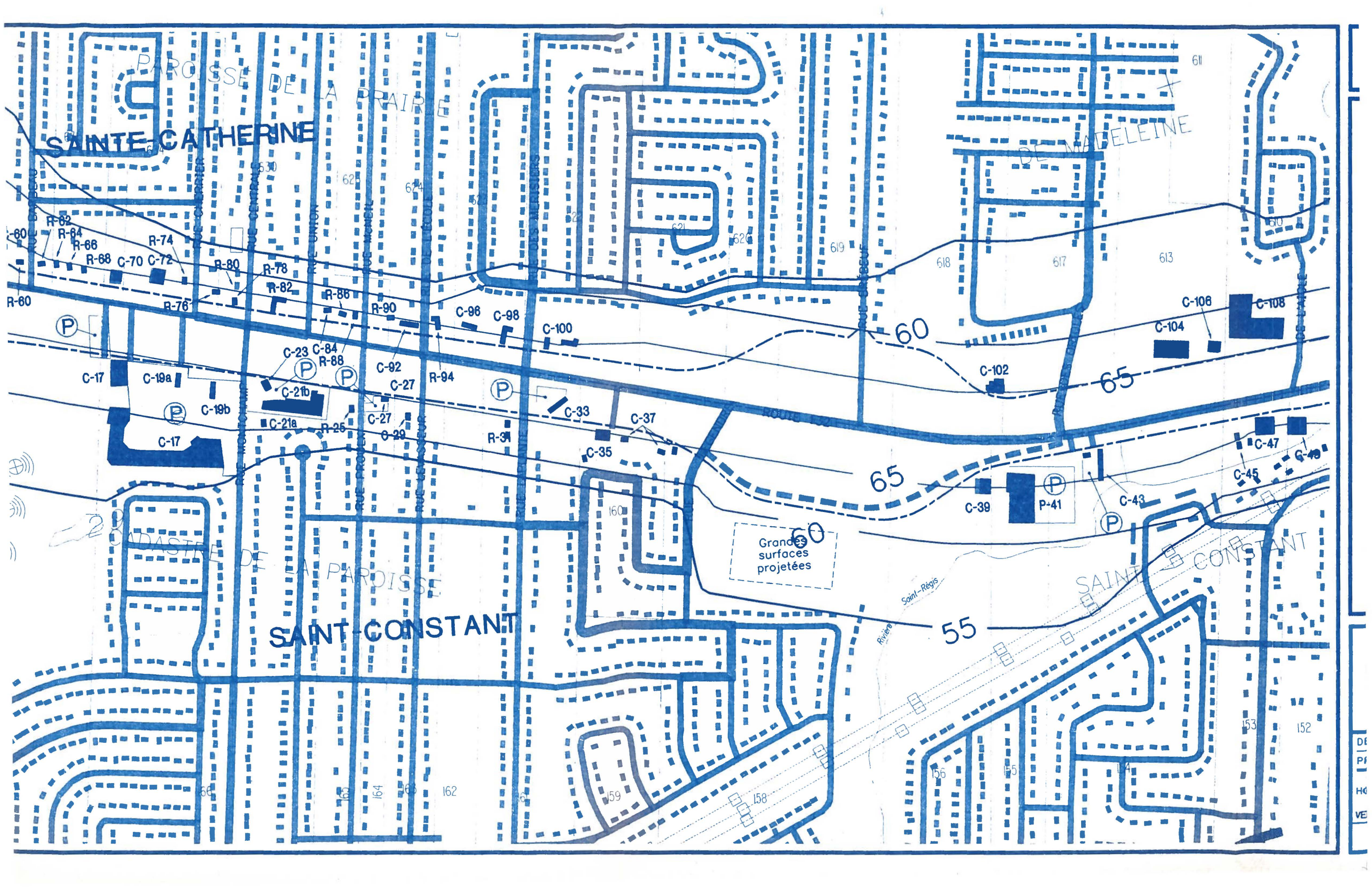
VERT. dimensions en m



carte 2i

18677000 RAFEN32001







USAGES ACTUELS

- R- Résidentiel
- C- Commerces et services
- I- Industriel
- P- Public et institutionnel
- 1 Numéro de référence  
Pair : côté nord  
Impair : côté sud  
(voir liste : ANNEXE E)

 Aire de stationnement

 Emprise du MTQ

 Limite des municipalités

 55 Isocontour de bruit : climat sonore actuel

Étude d'impact sur l'environnement  
du prolongement de l'Autoroute 30  
MILIEU HUMAIN ET CLIMAT SONORE  
CORRIDOR NORD - EST

DESSINÉ M. Brousseau, N. Casault

APPROUVÉ : E. Boulet

PROJETÉ D. Plourde et J. Boilard

DATE : 98/04/09

ÉCHELLE 1 : 5 000

HOR. 0 50 100 150 200m

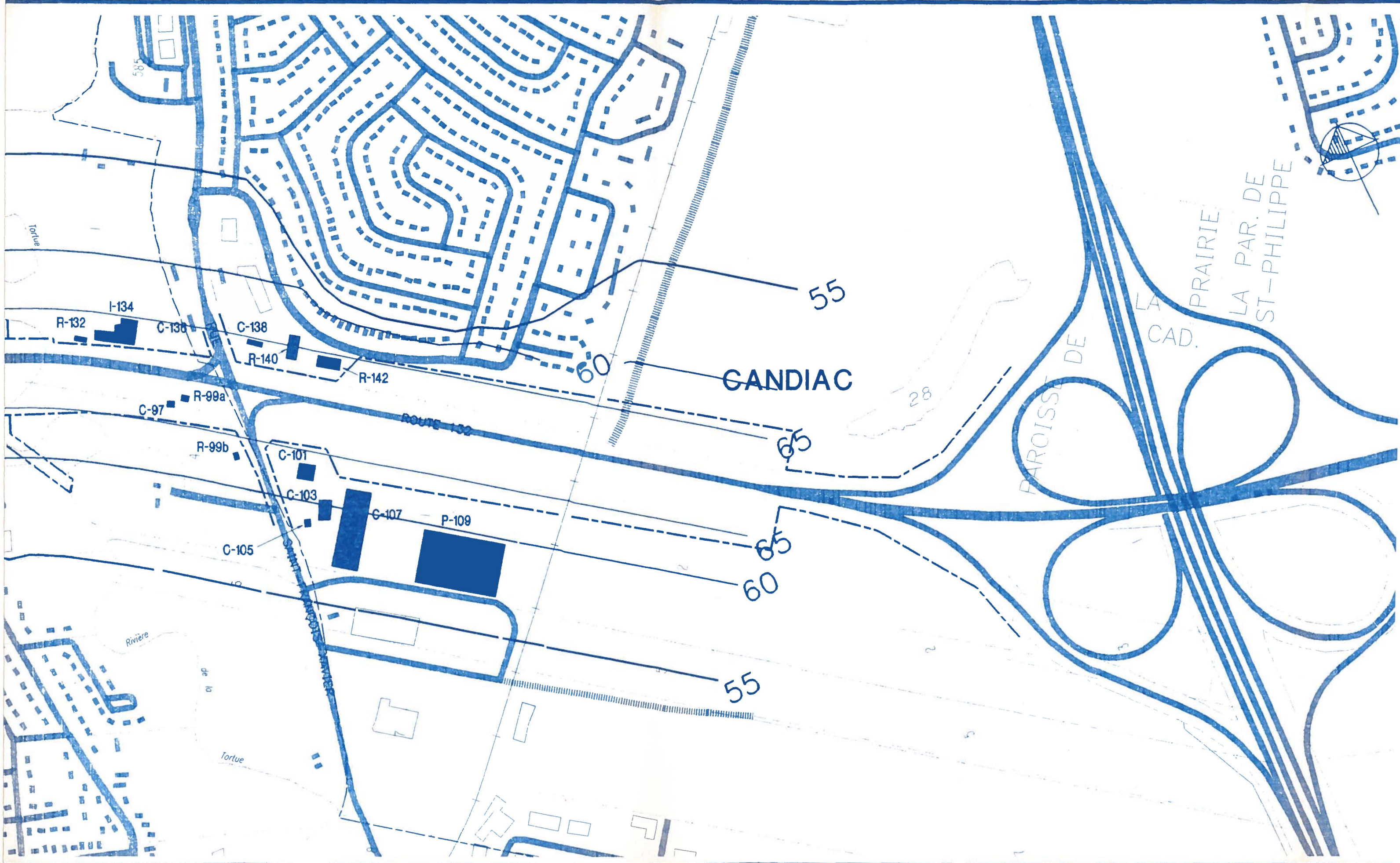
VERT.

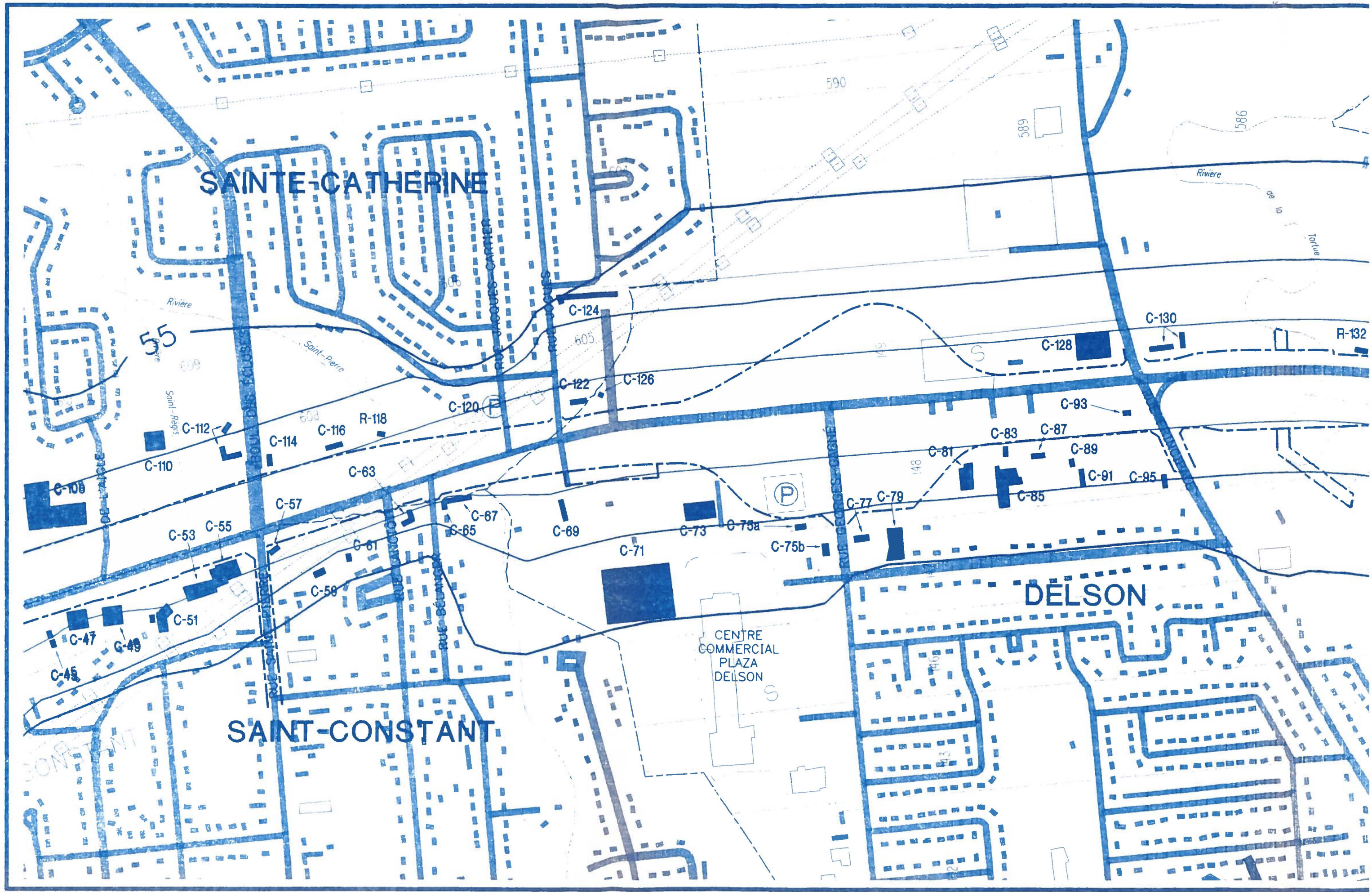
dimensions en m

**ROCHE**

carte 2j

18677000 RAFEN03201





SAINTE-CATHERINE

SAINT-CONSTANT

DELSON

CENTRE COMMERCIAL PLAZA DELSON

RUE SAINT-PIERRE

Riviere

Riviere

Torque

55

590

589

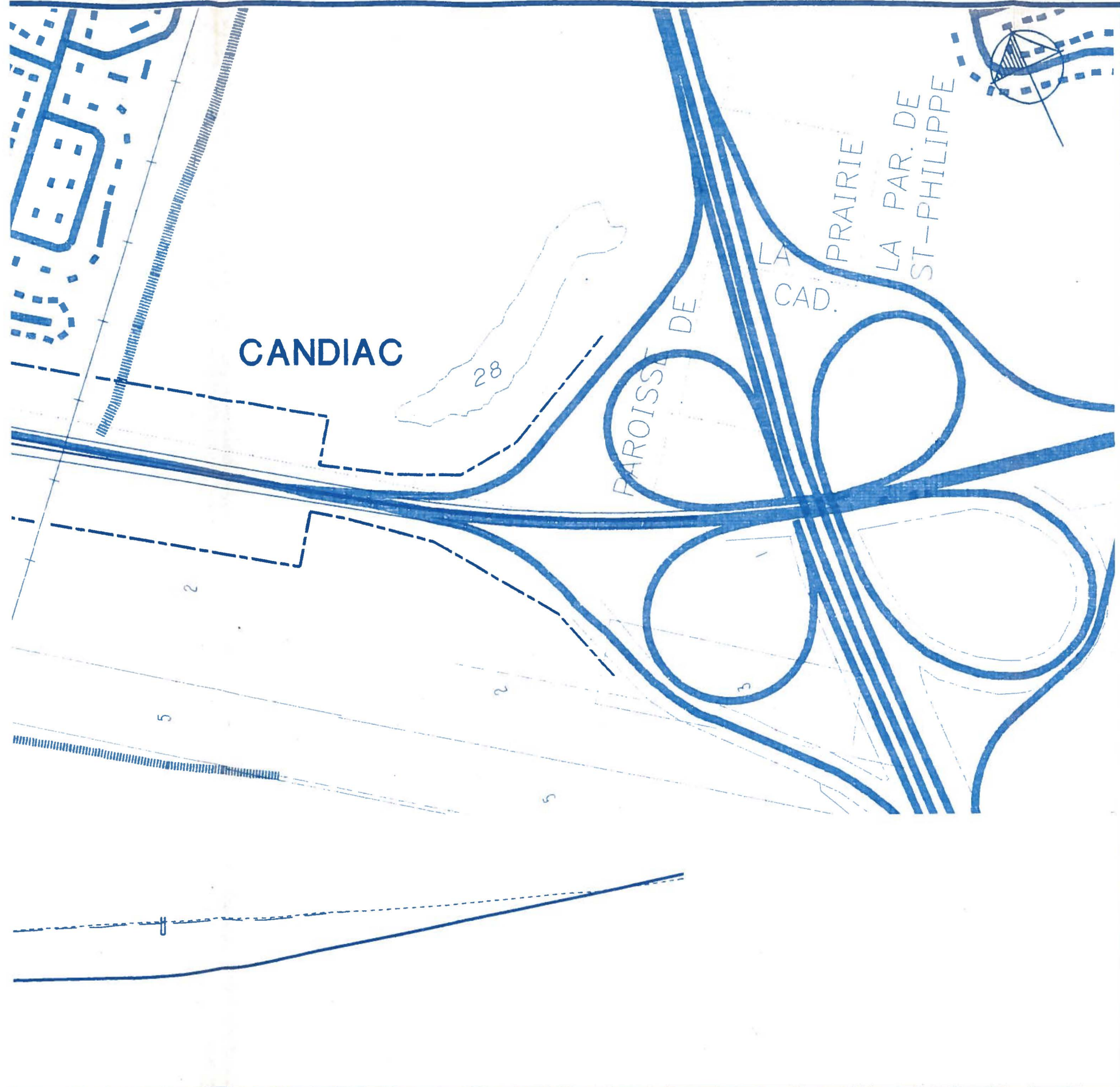
586

Saint-Regis

Saint-Pierre

P

CONSTANT



**USAGES ACTUELS**

- R- Résidentiel
- C- Commerces et services
- I- Industriel
- P- Public et institutionnel
- 1 Numéro de référence  
Pair : côté nord  
Impair : côté sud  
(voir liste : ANNEXE E)

 Aire de stationnement

 Emprise du MTQ

 Limite des municipalités

**Étude d'impact sur l'environnement  
du prolongement de l'Autoroute 30**

**PROJET ET MILIEU HUMAIN  
CORRIDOR NORD - EST**

DESSINÉ M. Brousseau, N. Cosault

APPROUVÉ : E. Boulet

PROJETÉ D. Plourde, E. Boulet

DATE : 98/04/15

ÉCHELLE 1 : 5 000

HOR. 0 50 100 150 200m

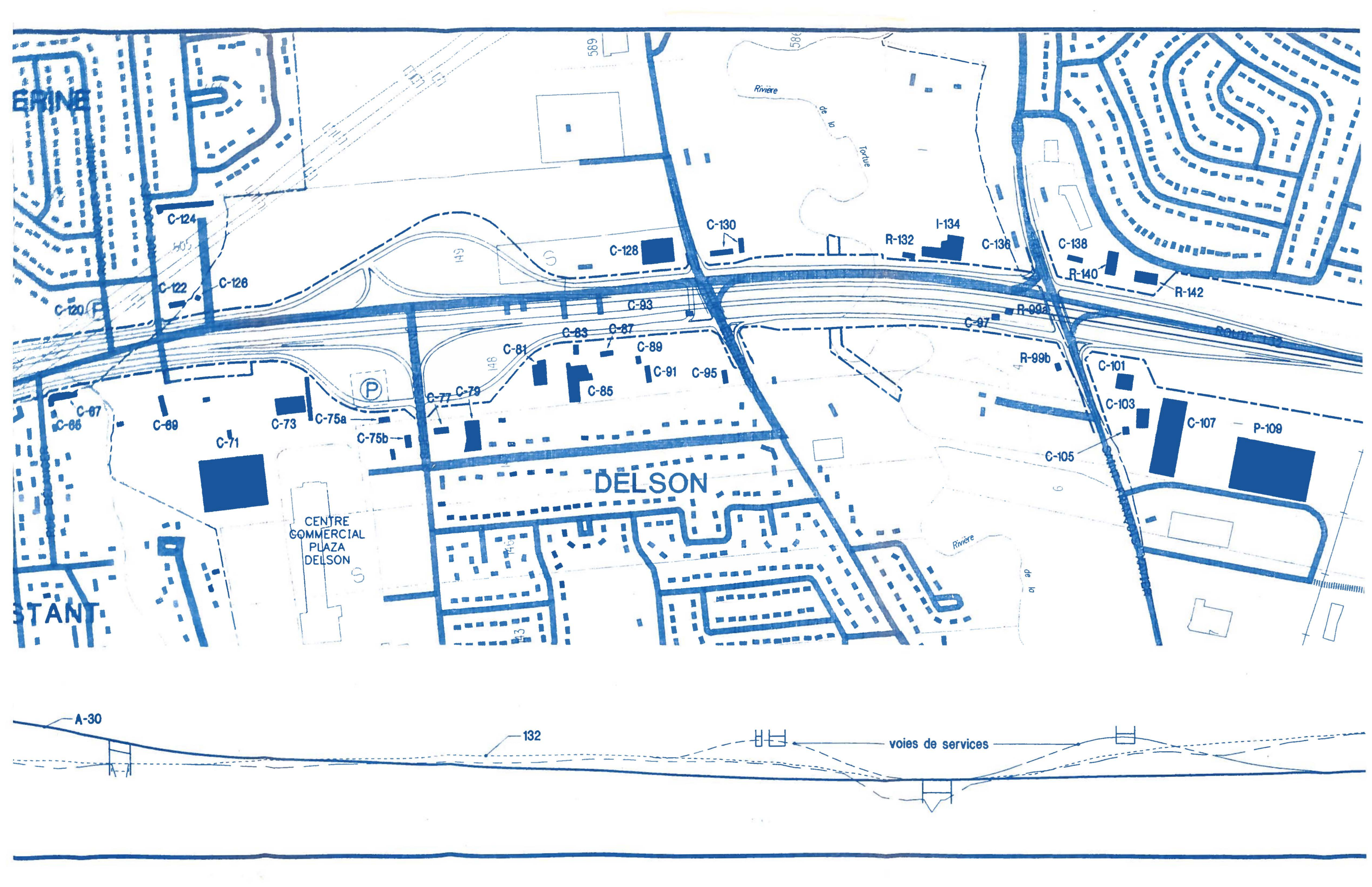
VERT.

dimensions en m

**ROCHE**

Carte 14b

18677000 RAFEN14B00



EPINE

STANT

DELSON

CENTRE COMMERCIAL  
PLAZA  
DELSON

A-30

132

voies de services



Rivière

Tourne

Rivière

de la

C-124

C-122

C-126

C-128

C-130

R-132

I-134

C-136

C-138

R-140

R-142

C-120

C-93

C-97

R-99a

R-99b

C-101

C-103

C-107

P-109

C-105

C-71

C-73

C-75a

C-75b

C-77

C-79

C-81

C-83

C-85

C-87

C-89

C-91

C-95

C-86

C-88

C-89

143

146

148

589

586

505

145

6

**USAGES ACTUELS**

- R- Résidentiel
- C- Commerces et services
- I- Industriel
- P- Public et institutionnel
- 1 Numéro de référence  
Pair : côté nord  
Impair : côté sud  
(voir liste : ANNEXE E)

 Aire de stationnement

 Emprise du MTQ

 Limite des municipalités

**Étude d'impact sur l'environnement  
du prolongement de l'Autoroute 30**

**PROJET ET MILIEU HUMAIN  
CORRIDOR NORD - EST**

DESSINÉ M. Brousseau, N. Casault

APPROUVÉ : E. Boulet

PROJETÉ D. Plourde, E. Boulet

DATE : 98/04/15

ÉCHELLE 1 : 5 000  
HOR. 0 50 100 150 200m

VERT.

dimensions en m

**ROCHE**

Carte 14b

18677000 RAFEN14B00

**USAGES ACTUELS**

- R- Résidentiel
- C- Commerces et services
- I- Industriel
- P- Public et institutionnel
- 1 Numéro de référence  
Pair : côté nord  
Impair : côté sud  
(voir liste : ANNEXE E)

 Aire de stationnement

 Emprise du MTQ

 Limite des municipalités



**Étude d'impact sur l'environnement  
du prolongement de l'Autoroute 30**

**PROJET ET MILIEU HUMAIN  
CORRIDOR NORD - OUEST**

DESSINÉ M. Brousseau, N. Casault

APPROUVÉ : E. Boulet

PROJETÉ D. Plourde, E. Boulet

DATE : 98/04/15

ÉCHELLE 1 : 5 000

HOR. 0 50 100 150 200m

VERT.

dimensions en m

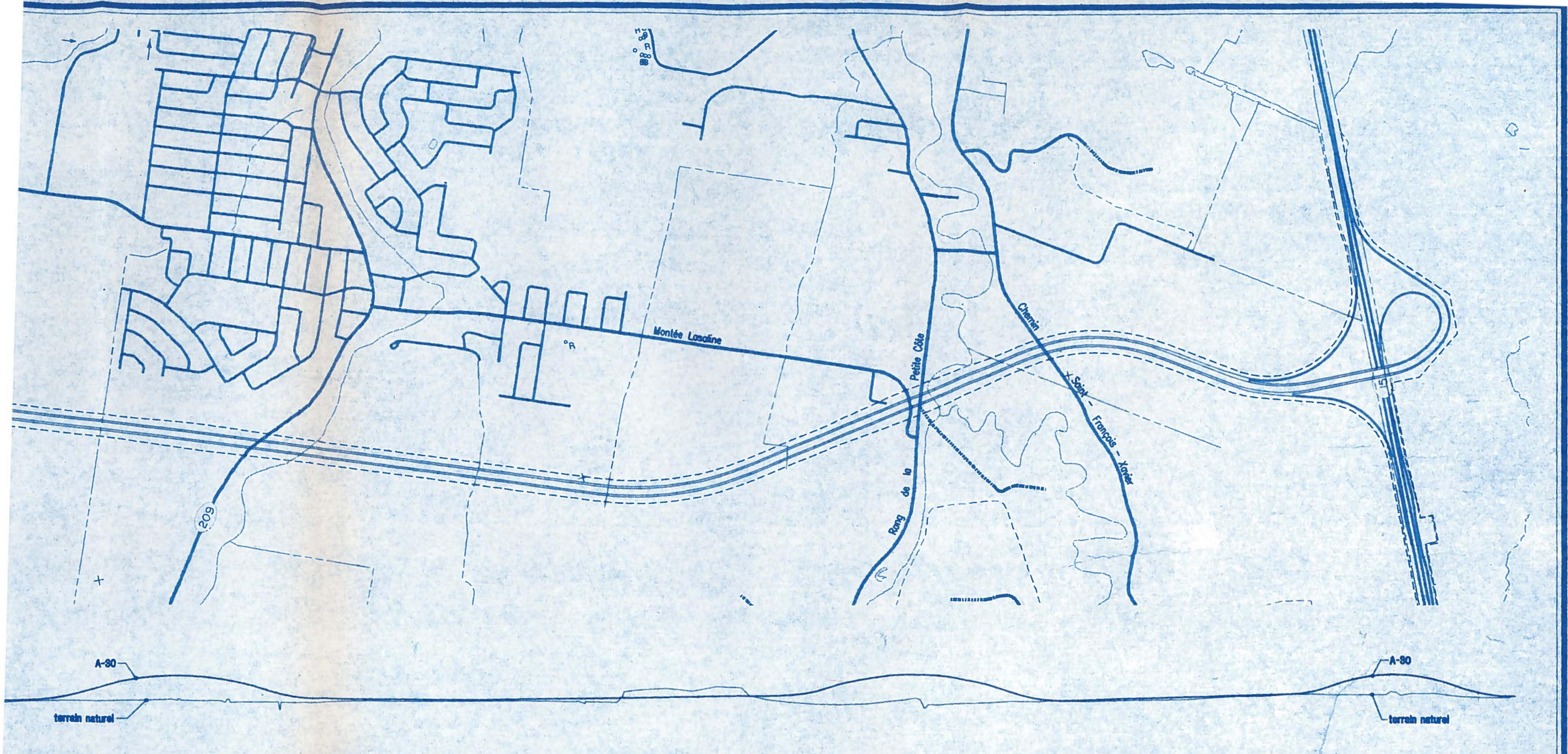
**ROCHE**

Carte 14a

18677000 RAFEN14A00







Étude d'impact sur l'environnement  
 du prolongement de l'Autoroute 30  
**OPTION B - SUD**

Échelles : hor. 1:15 000 vert. 1:1 500



Gouvernement du Québec  
 Ministère des Transports

**ROCHE**

Carte 14c



**USAGES ACTUELS**

- R- Résidentiel
- C- Commerces et services
- I- Industriel
- P- Public et institutionnel
- 1 Numéro de référence  
Pair : côté nord  
Impair : côté sud  
(voir liste : ANNEXE E)

Aire de stationnement

Emprise du MTQ

Limite des municipalités

55 Isocontour de bruit : climat sonore actuel

55 Simulation : isocontour de bruit en 2016

Étude d'impact sur l'environnement  
du prolongement de l'Autoroute 30  
MILIEU HUMAIN ET CLIMAT SONORE  
CORRIDOR NORD - OUEST

DESSINÉ M. Brousseau, N. Casault

APPROUVÉ : E. Boulet

PROJETÉ D. Plourde et J. Boilard

DATE : 98/04/17

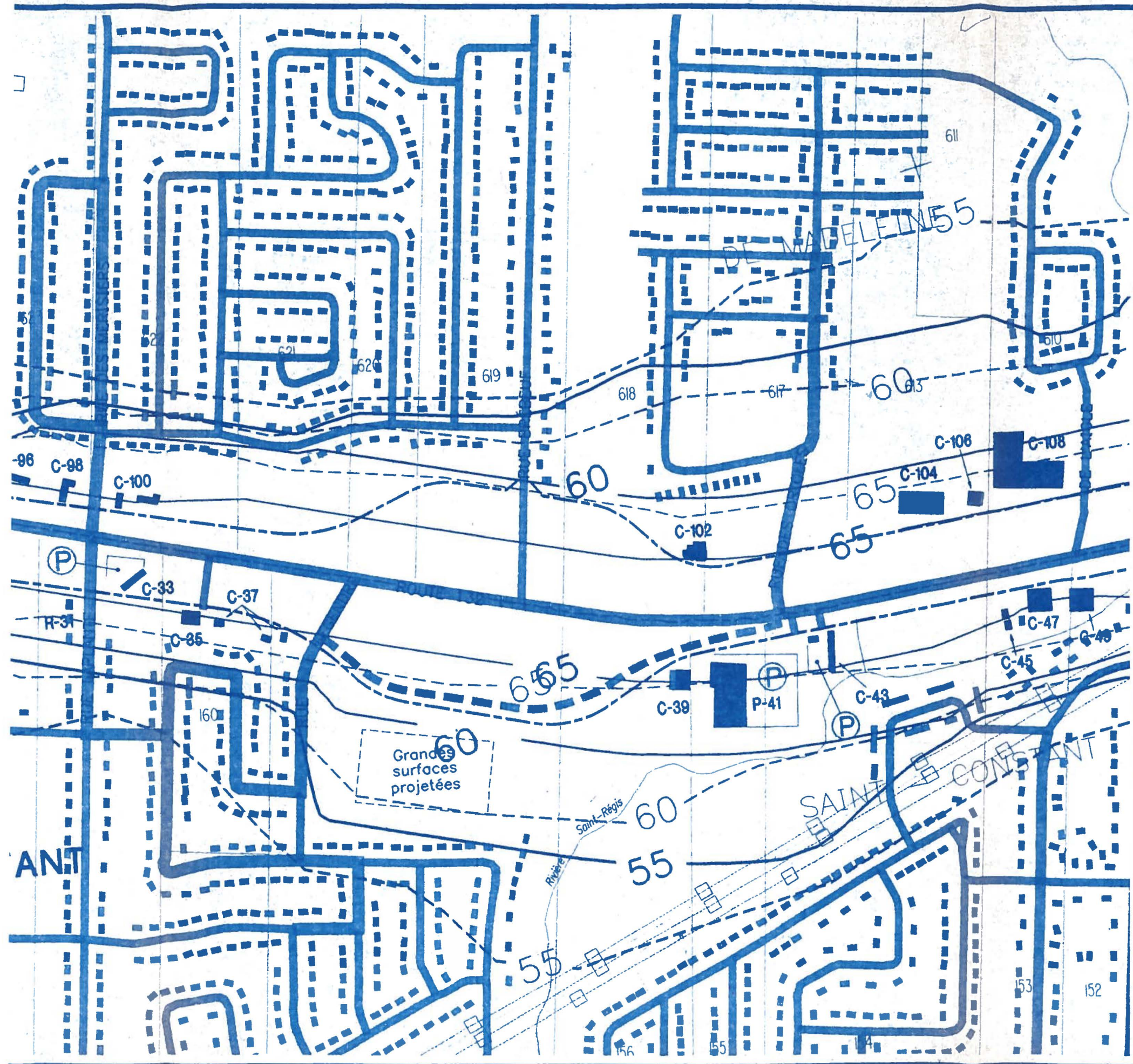
ÉCHELLE 1 : 5 000  
HOR. 0 50 100 150 200m

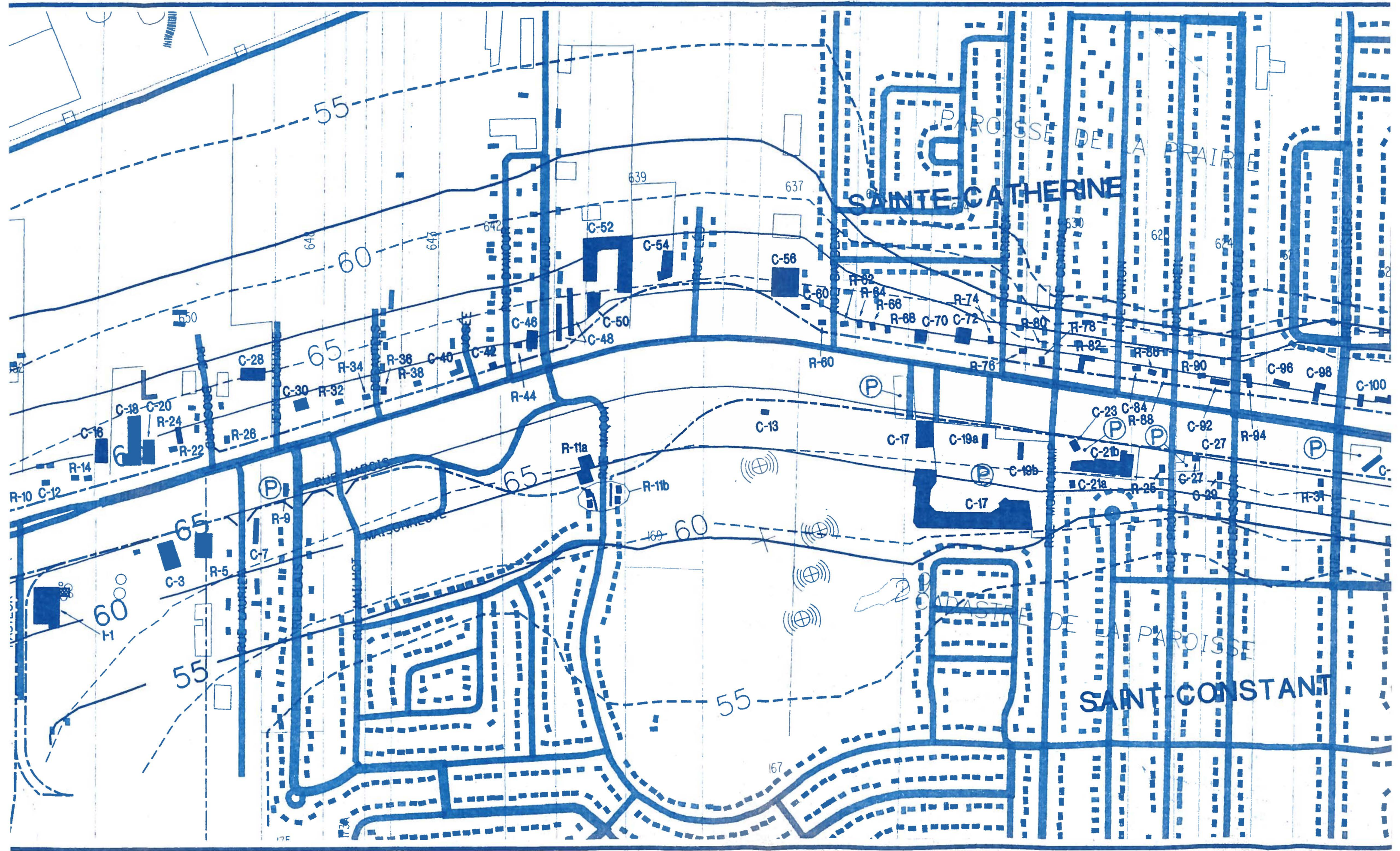
VERT. dimensions en m

**ROCHE**

carte 17a

18677000 RAFEN17a00





PAROISSE DE LA PRAIRIE  
SAINTE-CATHERINE

PAROISSE DE LA PASTORIE DE  
SAINT-CONSTANT

55  
60  
65  
60  
65  
60  
55  
60  
55  
60

2  
CADASTRE



USAGES ACTUELS

- R- Résidentiel
- C- Commerces et services
- I- Industriel
- P- Public et institutionnel
- 1 Numéro de référence  
Pair : côté nord  
Impair : côté sud  
(voir liste : ANNEXE E)

 Aire de stationnement

 Emprise du MTQ

 Limite des municipalités

 55 Isocontour de bruit : climat sonore actuel

 -55- Simulation : isocontour de bruit en 2016

Étude d'impact sur l'environnement  
du prolongement de l'Autoroute 30  
MILIEU HUMAIN ET CLIMAT SONORE  
CORRIDOR NORD – EST

DESSINÉ M. Brousseau, N. Casault

APPROUVÉ : E. Boulet

PROJETÉ D. Plourde et J. Boilard

DATE : 98/04/17

ÉCHELLE 1 : 5 000  
HOR. 0 50 100 150 200m

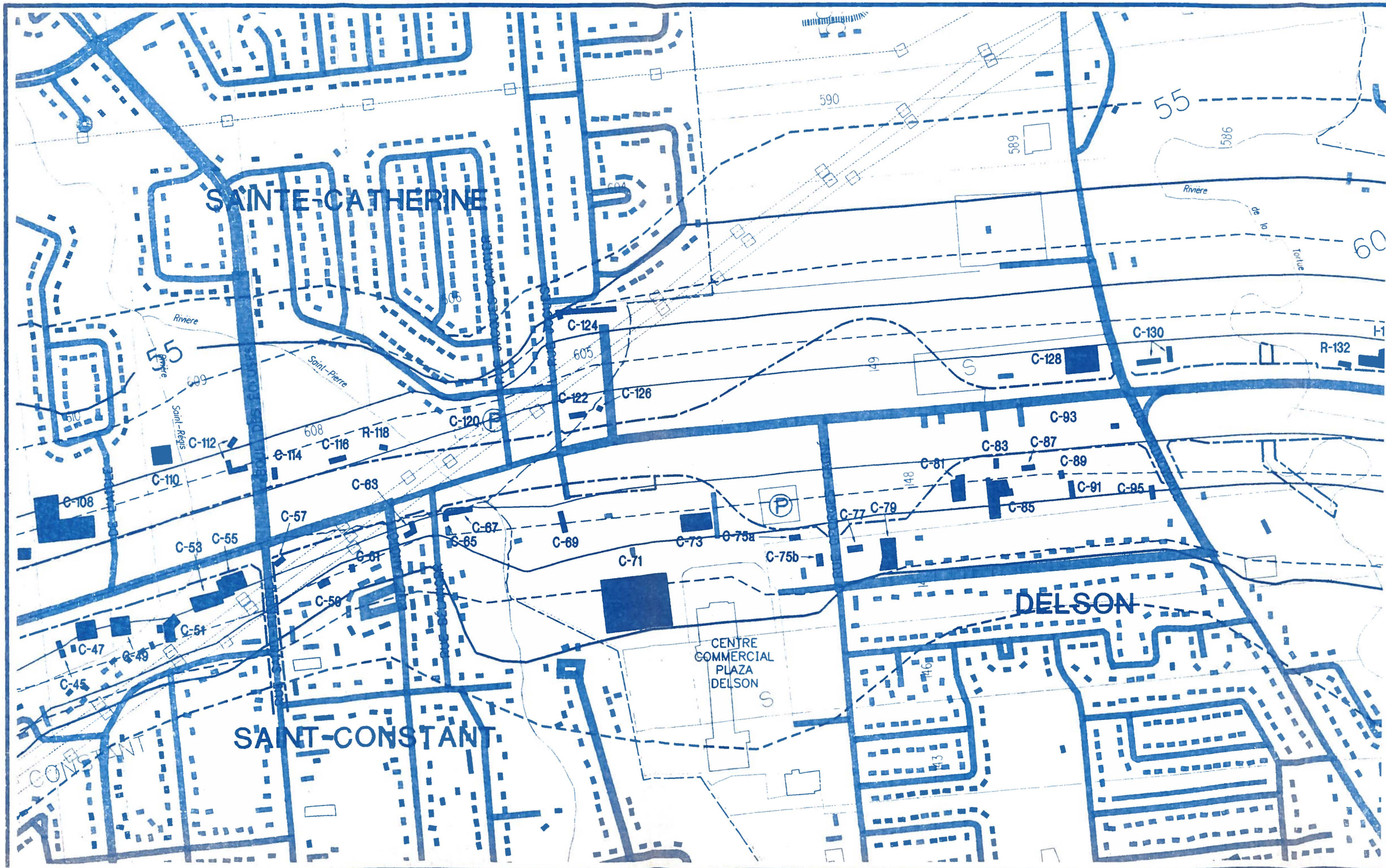
VERT. dimensions en m

**ROCHE**

carte 17b

18677000 RAFEN17b 00





SAINTE-CATHERINE

DELSON

SAINT-CONSTANT

CENTRE COMMERCIAL PLAZA DELSON

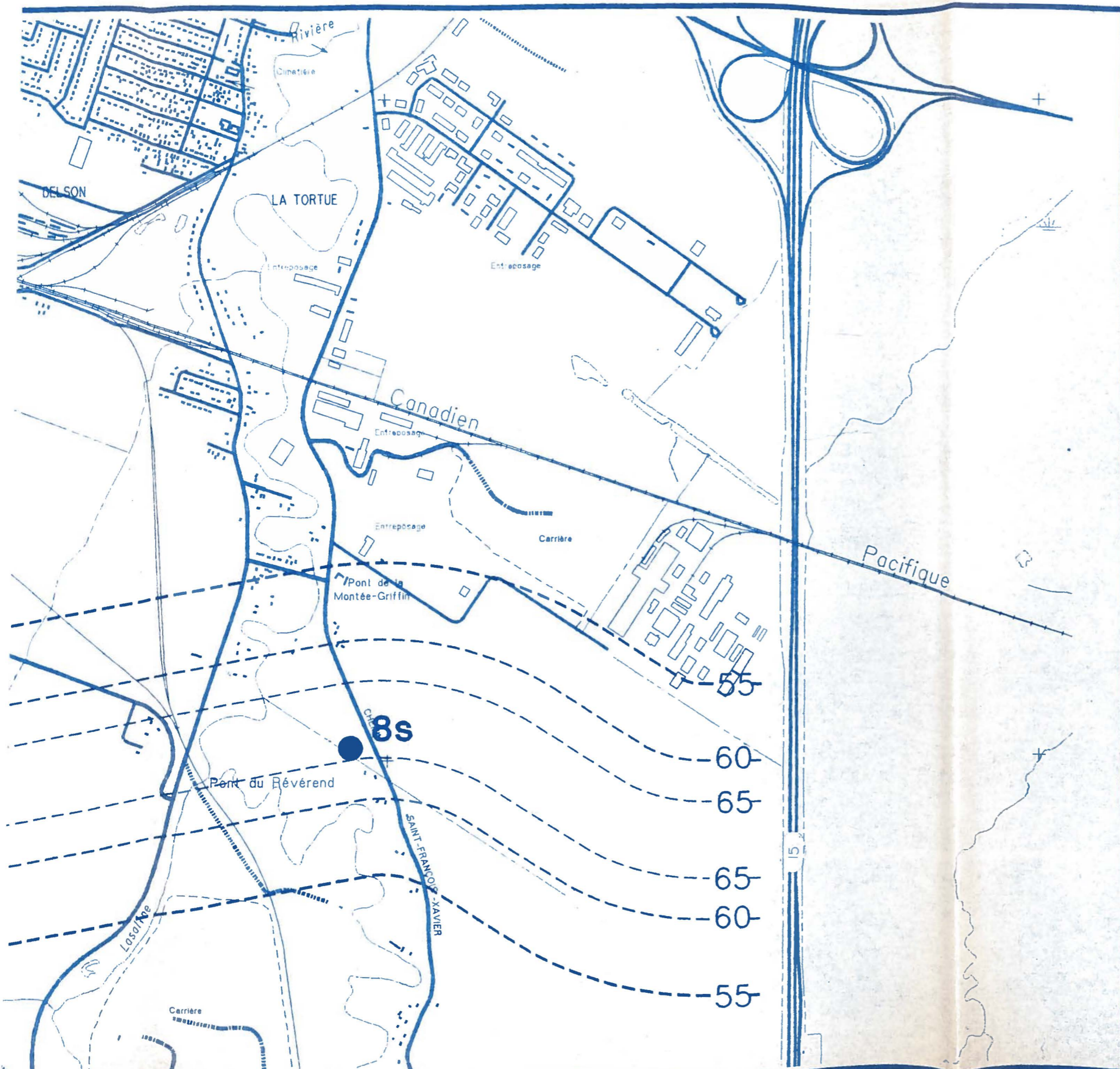
CONSTANT

Vertical text on the left edge of the map, likely a scale or legend, partially illegible.

---55--- Simulation : isocontour de bruit en 2016

● **8s** Point de relevés

Résultats 1997  
 5s - Leq (1h) 60,3dB(A)  
 6s - Leq (24h) 45,5dB(A)  
 7s - Leq (1h) 63,5dB(A)  
 8s - Leq (1h) 58,1dB(A)



Étude d'impact sur l'environnement  
 du prolongement de l'Autoroute 30  
**CLIMAT SONORE EN 2016**  
**CORRIDOR SUD**

DESSINÉ M. Brousseau, N. Casault	APPROUVÉ : E. Clément
PROJETÉ J. Boilard	DATE : 98/04/17

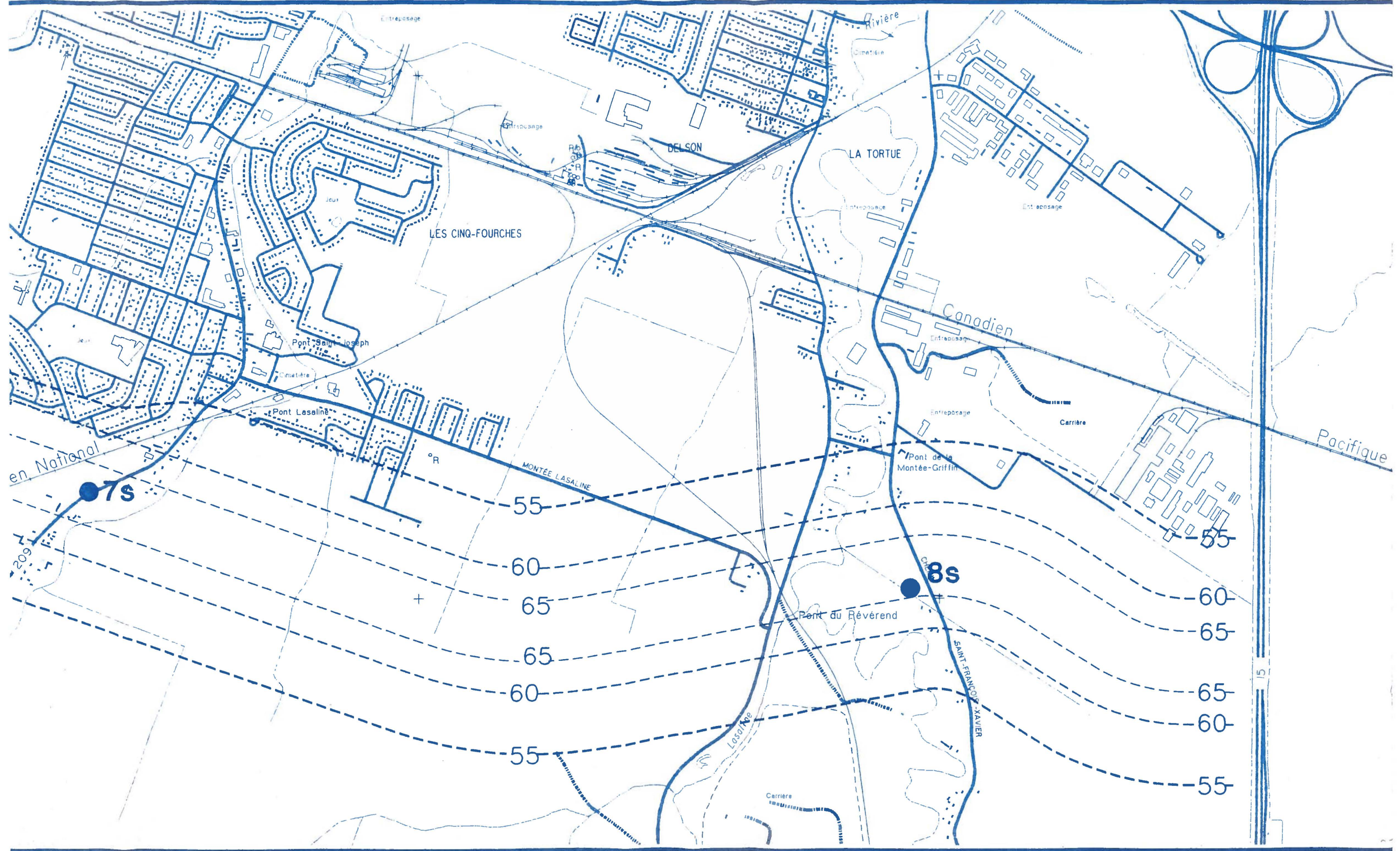
ÉCHELLE 1 : 12 500  
 HOR. 0 125 250 375 500m

VERT. dimensions en



carte 17c

18677000 RAFE017c00



Entrepasage

Rivière

Cimetière

DELSON

LA TORTUE

LES CINQ-FOURCHES

Canadien

Pont Saint-Joseph

Pont Lasaline

Pont de la Montée-Griffin

en National

Pacifique

MONTÉE LASALINE

55

60

65

65

60

55

55

60

65

65

60

55

8s

7s

Pont du Révérend

SANT-FRANÇOIS-XAVIER

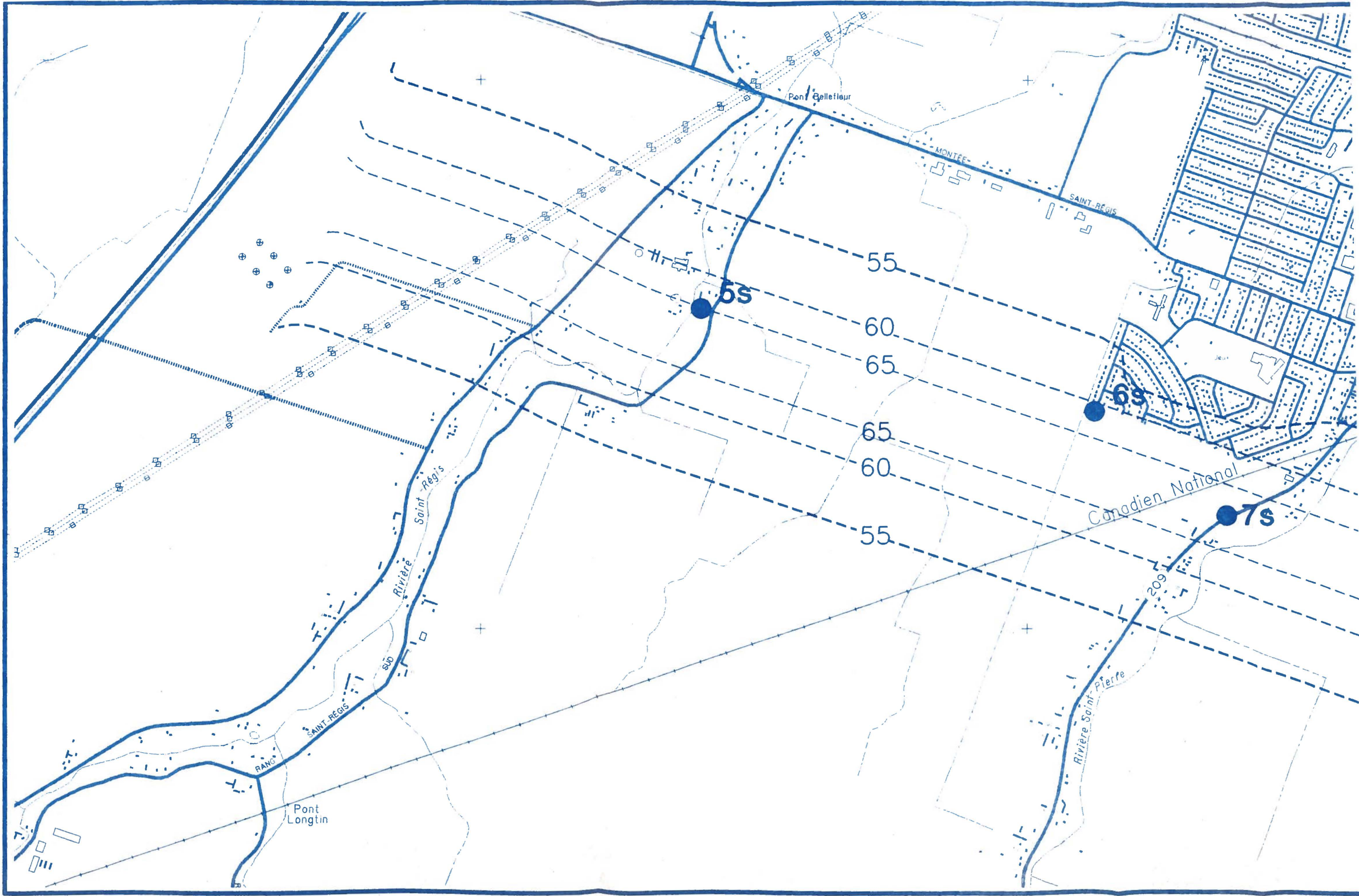
Lasalle

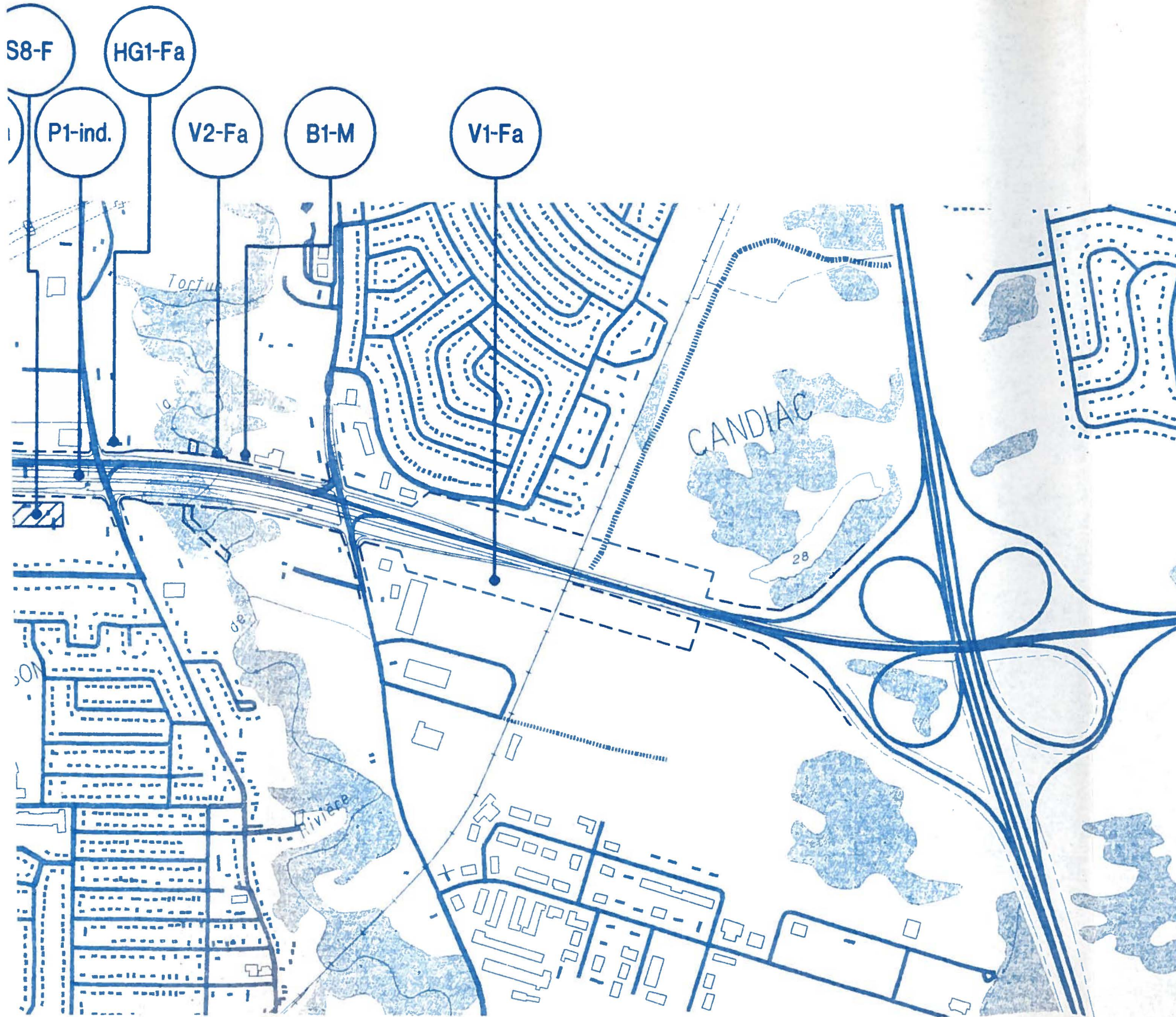
Carrière

Carrière

15

Nom: /proj21/p1807/5053/dwg/v13/sud/rev012.dwg IMPRIME LE 17 avr, 1998 A 14:51 PM  
Xref(s) : RA1000F9 - RA1000F9.DWG - RA10002 - RA10002.DWG - RA10003.DWG - RA10003.DWG





- COMPOSANTES ENVIRONNEMENTALES
- Milieu physique (P)
  - Milieu biologique (B)
  - Milieu humain (H)
  - Milieu visuel (V)
  - Climat sonore (S)
  - Qualité de l'air (Q)
- BG1-M**
- NUMÉRO DE RÉFÉRENCE
- IMPORTANCE DES IMPACTS RÉSIDUELS
- Très forte (TF)
  - Forte (F)
  - Moyenne (M)
  - Faible (Fa)
- NATURE DE L'IMPACT
- = négatif + = positif
  - ind. = indéterminé
- Impact global ou général

Étude d'impact sur l'environnement  
du prolongement de l'Autoroute 30

IMPACTS RÉSIDUELS

DESSINÉ M. Brousseau	APPROUVÉ : J. Roy
PROJETÉ E. Boulet et J. Roy	DATE : 98/04/21

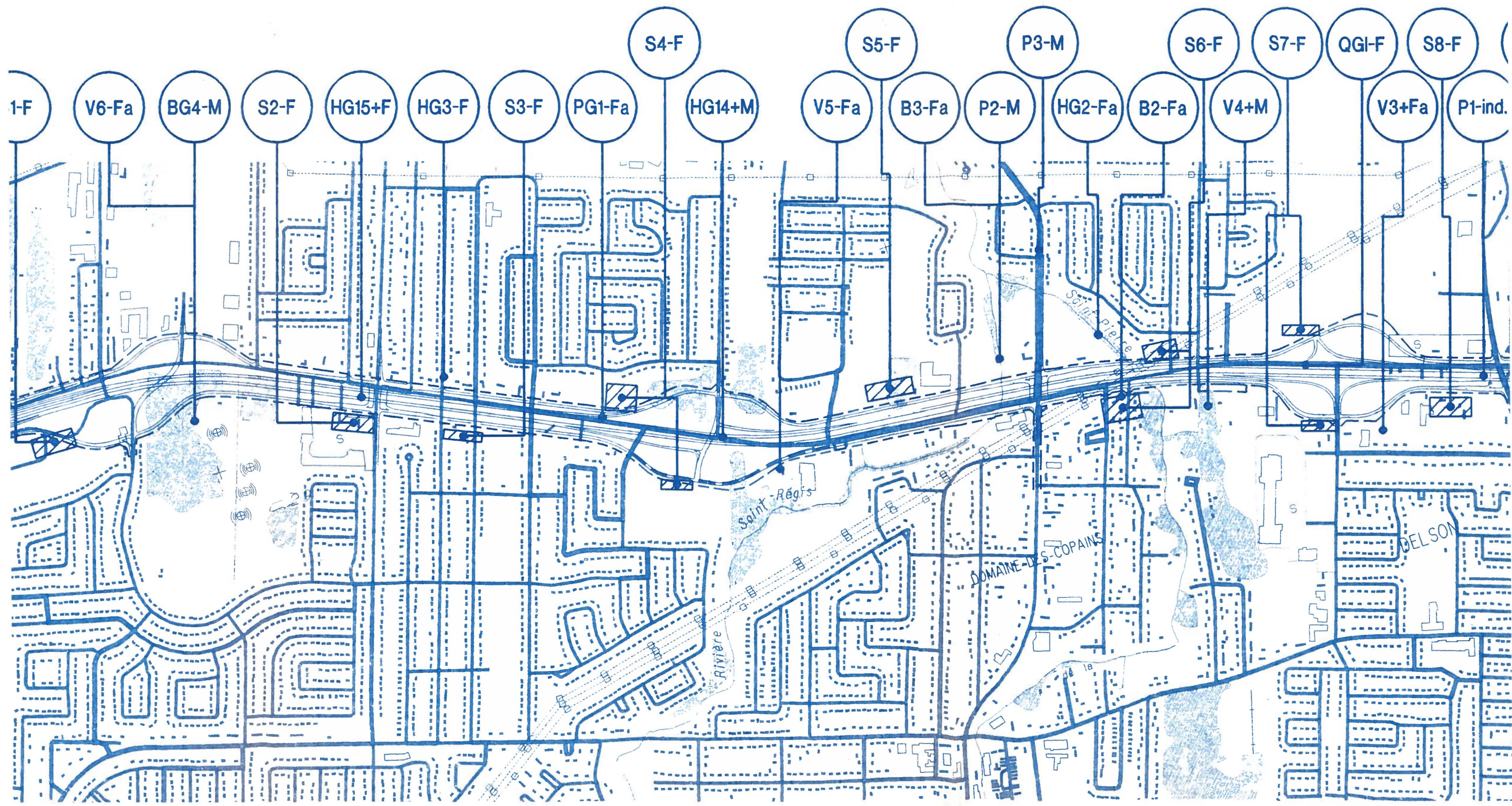
Échelle 1 : 10000  
HOR. 0 100 200 300 400m

VERT. dimensions en



carte 19

18677000 RAFEN01900



S4-F

S5-F

P3-M

S6-F

S7-F

QGI-F

S8-F

1-F

V6-Fa

BG4-M

S2-F

HG15+F

HG3-F

S3-F

PG1-Fa

HG14+M

V5-Fa

B3-Fa

P2-M

HG2-Fa

B2-Fa

V4+M

V3+Fa

P1-ind.

Saint-Régis

Rivière

DOMAINE DES COPAINS

de la

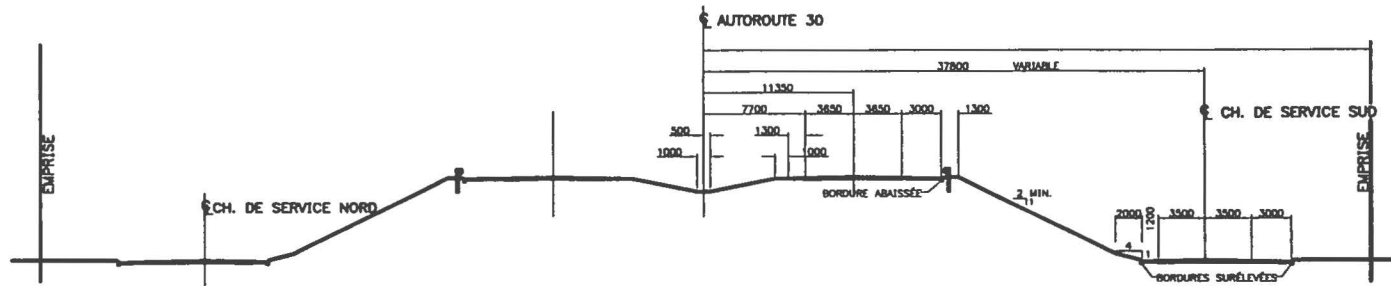
DELSON

Saint-Pierre

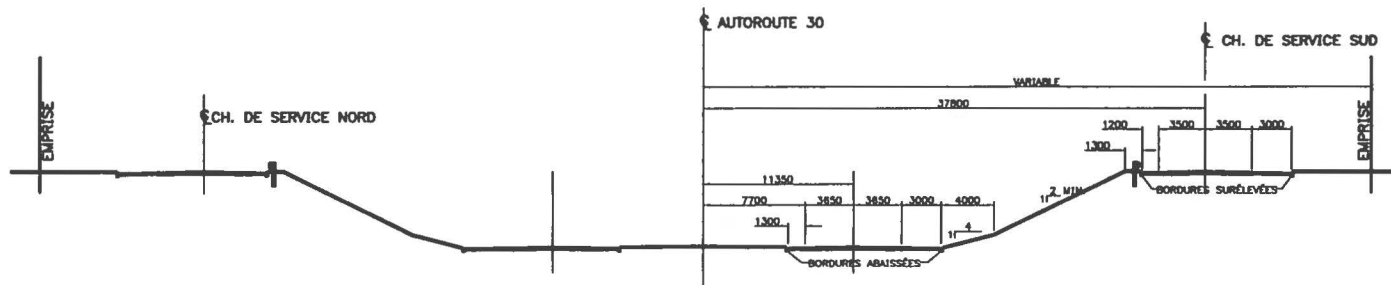


**Figures**

---



**EN REMBLAIS**



**EN DÉBLAIS**

Étude d'impact sur l'environnement du prolongement de l'Autoroute 30  
 PROFILS EN TRAVERS TYPES – CORRIDOR NORD



Gouvernement du Québec  
 Ministère des Transports



Échelles : hor. 1 : 500 vert. 1 : 500

Figure 14d



# NORME

## DESSIN NORMALISÉ

### PROFIL EN TRAVERS EN MILIEU RURAL (TYPE A)

Directeur général adjoint  
Infrastructures et technologies

Jean-Pierre Tremblay, Ing.

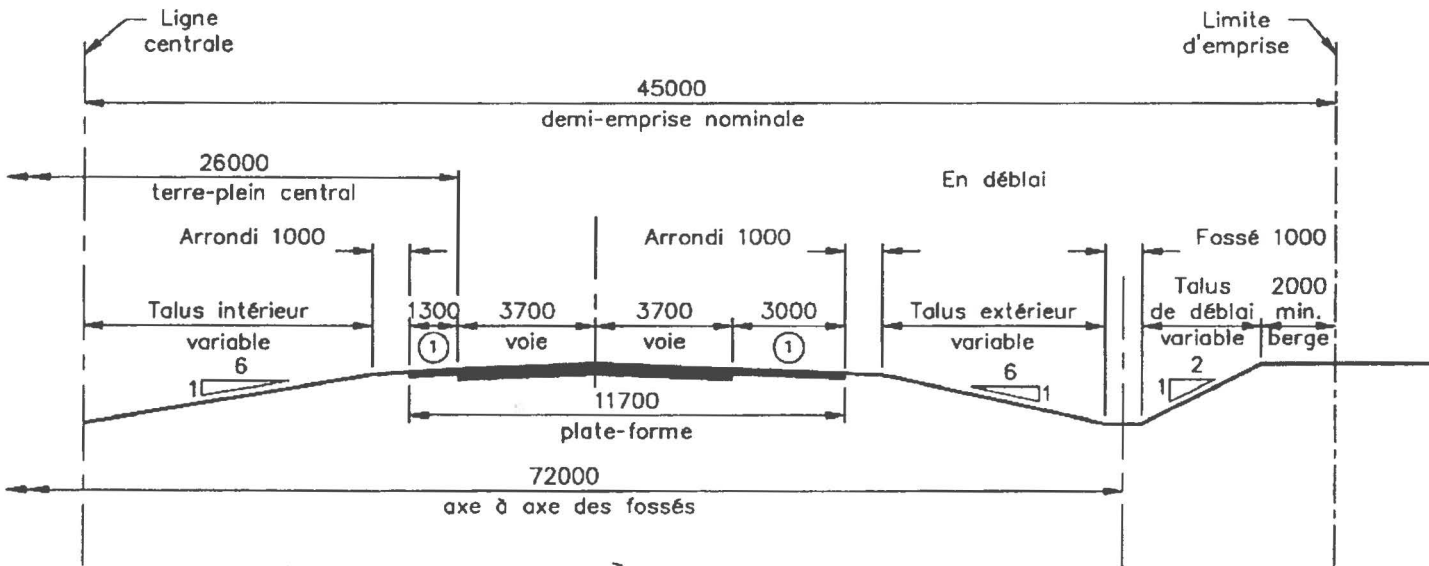
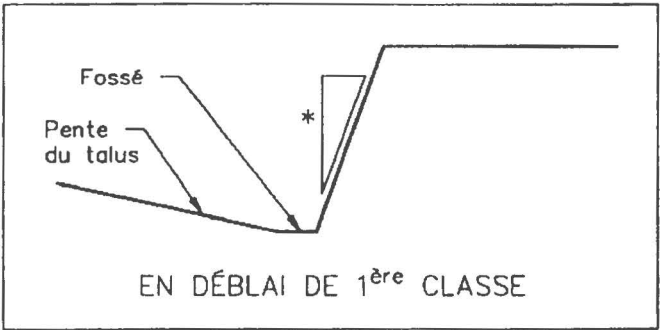
Tomme  
1

Chapitre  
5

Numéro  
001

Date  
93 09 15

AUTOROUTE : D.J.M.A. > 8000



TYPE A : AUTOROUTE À QUATRE VOIES

\* Pour les déblais de 1<sup>re</sup> classe se référer au Tome II – *Construction routière*, chapitre 1 «Terrassement».

① Accotement pavé.

**Notes :**

- lorsque l'on prévoit une glissière de sécurité, une surlargeur de 1,3 m est requise en surlargeur à l'accotement;
- quand le débit atteint 40 000 véhicules JMA, on ajoute une voie de 3,7 m et un accotement de 3 m à même le terre-plein central;
- les cotes sont en millimètres.

**Figure 17. 6:** Autoroute 30 traversant le rang de la Petite-Côte.



**Figure 17. 6a :** Point de vue à partir du rang de la Petite-Côte vers le sud (corridor sud) - Avant aménagement

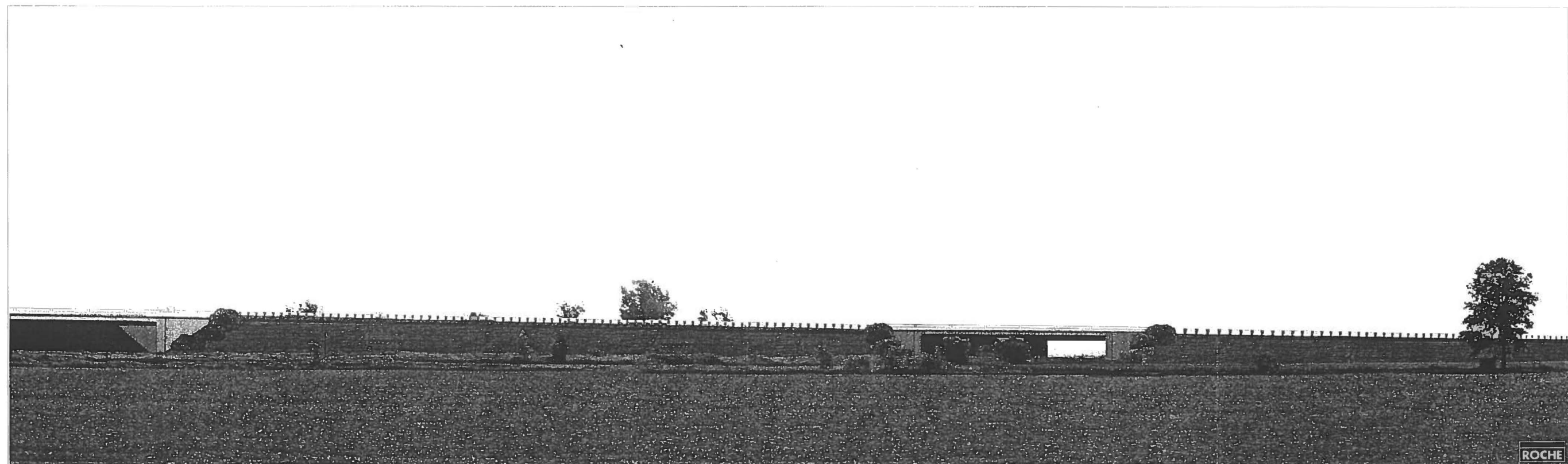


**Figure 17. 6b :** Simulation visuelle à partir du rang de la Petite-Côte vers l'autoroute 30 (corridor sud) - Après aménagement

**Figure 17.7** : Autoroute 30 au sud du secteur résidentiel de Saint-Constant.



**Figure 17.7a** : Point de vue à partir du secteur urbain sud de Saint-Constant (rue des Pins) vers le secteur agricole du rang Saint-Pierre - Avant aménagement



**Figure 17.7b** : Simulation visuelle à partir du secteur urbain sud de Saint-Constant (rue des Pins) vers l'autoroute 30 (corridor sud) - Après aménagement

Figure 17. 8 : Intersection rues Montchamp / Centrale – Corridor nord.



Figure 17. 8a : Point de vue à partir de la rue Principale vers la route 132 – Avant aménagement



Figure 17. 8b: Simulation visuelle à partir de la rue Principale vers le viaduc construit au-dessus de l'autoroute 30 (en dépression) – Après aménagement

Figure 17.9 : Intersection rues Montchamp / Centrale – Corridor nord.



Figure 17.9a : Point de vue à partir de la rue Montchamp vers la route 132 – Avant aménagement

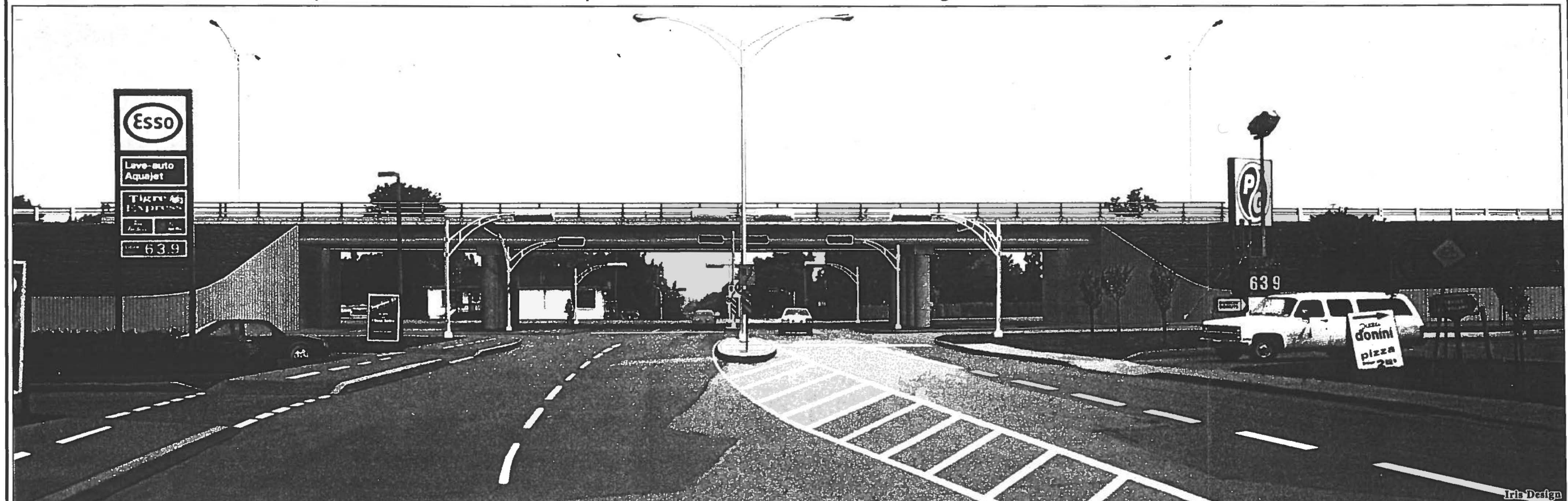


Figure 17.9b: Simulation visuelle à partir de la rue Montchamp vers l'autoroute 30 construite au-dessus de l'intersection Montchamp / Centrale – Après aménagement

**Tableaux**

---

Tableau 17.1 Appréciation de l'impact environnemental - Milieux physique et biologique

MILIEU PHYSIQUE - CORRIDOR NORD

COMPOSANTE ENVIRONNEMENTALE SENSIBLE	NATURE DES IMPACTS	INTENSITÉ	DURÉE	ÉTENDUE	APPRÉCIATION INITIALE DE L'IMPACT	MESURES D'ATTÉNUATION	IMPACT RÉSIDUEL
Nappe phréatique	Abaissement de la nappe phréatique, blocage de l'écoulement, apport additionnel de déglacant, risque de migration de la contamination présente sur certains terrains	Forte	Permanente / Long terme	Locale	Forte	Appliquer certaines mesures à la construction Dépend du traitement des sols contaminés.	Indéterminé
Rives des cours d'eau	Augmentation de la quantité d'eau de ruissellement et augmentation de la vitesse d'écoulement, augmentation du débit des cours d'eau et érosion des rives	Forte	Permanente / Long terme	Locale	Forte	Appliquer des mesures de prévention vis-à-vis des drains collecteurs et créer des bassins de rétention des eaux	Moyen
Infrastructure de drainage artificiel	Engorgement du système actuel de collecte des eaux de drainage, débordement des drains pluviaux, augmentation des matières en suspension	Forte	Permanente / Long terme	Locale	Forte		Moyen

MILIEU BIOLOGIQUE - CORRIDOR NORD

COMPOSANTE ENVIRONNEMENTALE SENSIBLE	NATURE DES IMPACTS	INTENSITÉ	DURÉE	ÉTENDUE	APPRÉCIATION INITIALE DE L'IMPACT	MESURES D'ATTÉNUATION	IMPACT RÉSIDUEL
Milieu aquatique Rivière à la Tortue	Artificialisation des berges, modification de la section d'écoulement suite à la présence d'ouvrages de franchissement, perte de végétation et boisés protecteurs, accroissement des risques d'érosion par l'enlèvement de la végétation et la mise à nu des talus.  Effets sur la faune ichthyenne (modification ponctuelle des rives et possiblement du substrat de la rivière)  Pertes d'habitats riverains pour la petite faune terrestre, les oiseaux terrestres, les amphibiens et reptiles et les mammifères semi-aquatiques.  Perte d'un tronçon de cours d'eau (méandre à redresser)  Apport régulier de sels, gravier, déglacants au cours d'eau lors de l'entretien hivernal.	Forte	Permanente / Long terme	Ponctuelle	Forte	Dimensionner les ouvrages de franchissement de façon à ne pas réduire la section d'écoulement (berme entre le pied du remblai et le haut du talus - pas de pilier dans le milieu aquatique)  Conserver toute la végétation riveraine sur les pentes des cours d'eau - révégéter avec des arbustes indigènes  Stabiliser les surfaces mises à nu (revégétalisation avec des arbustes indigènes)  La nouvelle portion de la rivière à la Tortue (méandre dévié) devra avoir un lit et des berges le plus naturel possible (révégéter les berges avec des espèces typiques de la rivière). On devra s'assurer que le nouveau point de sortie en aval de l'autoroute ne cause pas d'érosion à la berge en face (positionner la sortie en conséquence pour éviter l'érosion de la berge en rive droite)	Moyen
Milieu aquatique Rivière Saint-Régis et rivière Saint-Pierre	Artificialisation des berges, modification de la section d'écoulement suite à la présence d'ouvrages de franchissement, perte de végétation riveraine, accroissement des risques d'érosion par l'enlèvement de la végétation et la mise à nu des talus.  Effets sur la faune ichthyenne (modification ponctuelle des rives et du substrat de la rivière ou du cours d'eau)  Pertes d'habitats riverains pour la petite faune terrestre, les oiseaux terrestres, les amphibiens et reptiles et les mammifères semi-aquatiques.  Apport régulier de sels, gravier, déglacants au cours d'eau lors de l'entretien hivernal.	Moyen	Permanente / Long terme	Ponctuelle	Moyenne	Dimensionner les ouvrages de franchissement des rivières de façon à ne pas réduire la section d'écoulement (berme entre le pied du remblai et le haut du talus - pas de pilier dans le milieu aquatique)  Conserver toute la végétation riveraine sur les pentes des cours d'eau - révégéter avec des arbustes indigènes  Stabiliser les surfaces mises à nu (revégétalisation avec des arbustes indigènes)	Faible

Tableau 17.1 Appréciation de l'impact environnemental - Milieux physique et biologique (suite)

COMPOSANTE ENVIRONNEMENTALE <b>SENSIBLE</b>	NATURE DES IMPACTS	INTENSITÉ	DURÉE	ÉTENDUE	APPRÉCIATION INITIALE DE L'IMPACT	MESURES D'ATTÉNUATION	IMPACT RÉSIDUEL
Milieu terrestre Boisés	Perte de superficies boisées (certains boisés se verront amputée d'une partie de leur superficie alors que d'autres seront coupés en deux)  Perte d'habitat pour la faune terrestre (petits mammifères, oiseaux)	Moyenne	Permanente / Long terme	Ponctuelle	Moyenne	Conserver tous les arbres qui se trouvent à l'extérieur de l'emprise; délimiter clairement les zones à conserver et ne pas y faire circuler de machinerie ou s'en servir à d'autres fins lors des travaux  Lors du déboisement, faire tomber les arbres vers le centre de l'emprise pour éviter qu'ils n'endommagent les autres arbres à conserver	Moyen
Milieu terrestre Friches	Perte de superficies en friches qui peuvent servir d'habitat pour la faune terrestre (petits mammifères et oiseaux)	Faible	Permanente / Long terme	Ponctuelle	Faible	Ne pas déborder de l'emprise durant les travaux pour permettre la conservation des superficies résiduelles	Faible
Milieu aquatique Rivières à la Tortue, Saint-Régis et Saint-Pierre	Modification temporaire de la qualité de l'eau durant les travaux par remise en suspension des sédiments de fond et érosion des berges non protégées  Modification temporaire de la section d'écoulement lors de la mise en place des ouvrages de franchissement ou pour la déviation du méandre sur la rivière à la Tortue.  Effet temporaire sur la faune ichthyenne (turbidité, vitesse et section d'écoulement modifiées)	Forte (rivière à la Tortue)  Moyenne (rivières St-Régis et St-Pierre)	Temporaire court terme	Ponctuelle à locale	Moyenne (rivière à la Tortue)  Faible (rivières St-Régis et St-Pierre)	Réaliser les travaux à l'extérieur de la période de fraie des espèces de poissons fourrages peuplant les cours d'eau de la région (période à éviter: 15 mars au 15 septembre)  Éviter de laisser les berges à nu lors des périodes de crue (prévoir l'échéancier de réalisation en conséquence ou encore, des moyens temporaires de stabilisation des talus)  Effectuer les travaux en milieu aquatique, et particulièrement ceux visant à modifier le cours de la rivière à la Tortue, en suivant les prescriptions contenues dans le guide "Ponts et ponceaux/lignes directrices pour la protection environnementale du milieu aquatique" du ministère des Transports du Québec.	Faible (rivières à la Tortue, St-Régis et St-Pierre)

**MILIEU PHYSIQUE - CORRIDOR SUD**

COMPOSANTE ENVIRONNEMENTALE <b>SENSIBLE</b>	NATURE DES IMPACTS	INTENSITÉ	DURÉE	ÉTENDUE	APPRÉCIATION INITIALE DE L'IMPACT	MESURES D'ATTÉNUATION	IMPACT RÉSIDUEL
Nappe phréatique	Abaissement de la nappe phréatique, blocage de l'écoulement, apport additionnel de déglacant, risque de migration de la contamination présente sur certains terrains	Forte	Permanente / Long terme	Locale	Forte	Appliquer certaines mesures à la construction Dépend des résultats d'expertise à la halde à résidus et du niveau de la nappe phréatique à la carrière	Indéterminé
Rives des cours d'eau	Augmentation de la quantité d'eau de ruissellement et augmentation de la vitesse d'écoulement, augmentation du débit des cours d'eau et érosion des rives	Forte	Permanente / Long terme	Locale	Forte	Appliquer des mesures de prévention vis-à-vis des drains collecteurs et créer de bassins de rétention des eaux	Moyen
Infrastructure de drainage artificiel	Engorgement du système actuel de collecte des eaux de drainage, débordement des drains pluviaux, augmentation des matières en suspension	Forte	Permanente / Long terme	Locale	Forte		Moyen

Tableau 17.1 Appréciation de l'impact environnemental - Milieux physique et biologique (suite)

MILIEU BIOLOGIQUE - CORRIDOR SUD

COMPOSANTE ENVIRONNEMENTALE  SENSIBLE	NATURE DES IMPACTS	INTENSITÉ	DURÉE	ÉTENDUE	APPRÉCIATION INITIALE DE L'IMPACT	MESURES D'ATTÉNUATION	IMPACT RÉSIDUEL
Milieu aquatique Rivière à la Tortue	Artificialisation des berges, modification de la section d'écoulement suite à la présence d'ouvrages de franchissement, perte de végétation et boisés protecteurs, accroissement des risques d'érosion par l'enlèvement de la végétation et la mise à nu des talus.  Effets sur la faune ichthyenne (modification ponctuelle des rives et possiblement du substrat de la rivière)  Pertes d'habitats riverains pour la petite faune terrestre, les oiseaux terrestres, les amphibiens et reptiles et les mammifères semi-aquatiques.  Apport régulier de sels, gravier, déglaçants au cours d'eau lors de l'entretien hivernal.	Forte	Permanente / Long terme	Ponctuelle	Forte	Dimensionner les ouvrages pour réduire la section d'écoulement haut du talus - pas de pilier  Conserver toute la végétation d'eau - révégérer avec des arbustes indigènes)  Stabiliser les surfaces mises à nu (planter des arbustes indigènes)	bruit dans le prolongement de celui  Faible  Faible  Fort
Milieu aquatique Rivière Saint-Régis et rivière Saint-Pierre  Fossés agricoles	Artificialisation des berges, modification de la section d'écoulement suite à la présence d'ouvrages de franchissement, perte de végétation et boisés protecteurs, accroissement des risques d'érosion par l'enlèvement de la végétation et la mise à nu des talus.  Effets sur la faune ichthyenne (modification ponctuelle des rives et possiblement du substrat de la rivière)  Pertes d'habitats riverains pour la petite faune terrestre, les oiseaux terrestres, les amphibiens et reptiles et les mammifères semi-aquatiques.  Apport régulier de sels, gravier, déglaçants au cours d'eau lors de l'entretien hivernal.	Faible	Permanente / Long terme	Ponctuelle	Faible	Dimensionner les ouvrages pour réduire la section d'écoulement haut du talus - pas de pilier  Les ponceaux devront être dimensionnés pour la section d'écoulement et les risques d'érosion aux extrémités et au fond du ponceau  Conserver toute la végétation d'eau - révégérer avec des arbustes indigènes)  Stabiliser les surfaces mises à nu (planter des arbustes indigènes)	Faible  Faible  Fort  Faible
Milieu terrestre Boisés	Perte de superficies boisées (certains boisés se verront amputés d'une partie de leur superficie alors que d'autres seront coupés en deux)  Perte d'habitat pour la faune terrestre (petits mammifères, oiseaux)	Moyenne	Permanente / Long terme	Ponctuelle	Moyenne	Conserver tous les arbres existants  délimiter clairement les zones de machines ou s'en servir  Lors du déboisement, faire attention à l'emprise pour éviter qu'ils ne soient conservés	Positif moyen  Positif fort
Milieu terrestre Friches	Perte de superficies en friches qui peuvent servir d'habitat pour la faune terrestre (petits mammifères et oiseaux)	Moyenne	Permanente / Long terme	Ponctuelle	Moyenne	Ne pas déborder de l'emprise  conservation des superficies	
Milieu terrestre Champs agricole	Perte de superficies cultivées qui peuvent servir d'habitat pour la faune terrestre (petits mammifères)	Faible	Permanente / Long terme	Ponctuelle	Faible	Ne pas déborder de l'emprise  conservation des superficies	
Espèce floristique menacée ou vulnérable	Perte des individus	Très forte	Permanente / Long terme	Ponctuelle	Très forte	Trouver un habitat de remplacement  à la transplantation.	Faible à moyen

Tableau 17.2 Appréciation de l'impact environnemental - Milieu humain et climat sonore (suite)

MILIEU HUMAIN - CORRIDOR SUD - Option B

COMPOSANTE ENVIRONNEMENTALE <b>SENSIBLE</b>	NATURE DES IMPACTS	INTENSITÉ	DURÉE	ÉTENDUE	APPRÉCIATION INITIALE DE L'IMPACT	MESURES D'ATTÉNUATION	IMPACT RÉSIDUEL
Secteur autoroute 15 au rang de la Petite Côte  Aménagement et développement du territoire	Empiètement de la chaussée et de l'emprise sur des terrains à vocation industrielle :  - Zone industrielle de prestige (long terme, Candiac)  - Zone industrielle en développement (Saint-Constant)	Faible  Moyenne	Permanente / Long terme  Permanente / Long terme	Locale  Locale	Faible  Moyenne	Indemnisation financière des propriétaires  Indemnisation financière des propriétaires	Faible  Moyen
Secteur rang de la Petite Côte au rang Saint-Pierre  Milieu bâti  Qualité de vie  Utilisation du sol / Activités industrielles	Expropriation d'une résidence et de terrains résidentiels (secteur Lasaline - Rang de la Petite Côte)  Nuisances environnementales diverses associées à la présence de l'autoroute 30 (montée Lasaline)  Empiètement et expropriation partielle d'un site de dépôt de résidus d'extraction	Forte  Moyenne  Moyenne	Permanente / Long terme  Permanente / Long terme  Permanente / Long terme	Ponctuelle  Ponctuelle  Ponctuelle	Forte  Moyenne  Moyenne	Indemnisation financière  Aucune  Indemnisation financière	Faible  Moyen  Faible
Secteur Rang Saint-Pierre à l'autoroute 30 (cantonement Kahnawake)  Milieu bâti  Qualité de vie	Expropriation partielle de terrains utilisés à des fins résidentielles (rang Saint-Pierre, Saint-Régis-Sud et Saint-Régis-Nord)  Nuisances environnementales diverses associées à la présence de l'autoroute 30 (rangs Saint-Pierre, Saint-Régis Sud et Saint-Régis Nord)	Moyenne  Moyenne	Permanente / Long terme  Permanente / Long terme	Locale  Locale	Moyenne  Moyenne	Indemnisation financière  Aucune	Faible  Moyen
Circulation	Les déplacements de transit local pourront emprunter l'autoroute et éviter les montées Saint-Régis et Lasaline.	Faible	Permanente / Long terme	Locale	Positive faible	Aucune	Positif faible
Sécurité routière	La présence de piliers et remblais en bordure des voies de circulation actuelles augmentent faiblement les risques d'accidents.	Faible	Permanente / Long terme	Locale	Faible	Aucune	Faible

CLIMAT SONORE - CORRIDOR SUD - Option B

Climat sonore	La construction de l'autoroute 30 dans ce secteur rural peu achalandé et dont les niveaux de bruit dans le quartier résidentiel au nord du tracé sont de l'ordre de 45 dB(A) (leq 24h) et 40 dB(A) la nuit apportera une augmentation de bruit de l'ordre de 10 à 15 dB(A) (leq 24h) pour les résidences à 200 mètres de l'axe routier (55 à 60 dB(A)) (leq 24h).	Moyenne à forte	Permanente / Long terme	Locale	Moyenne à forte	Pour l'instant aucune	Moyen à fort
---------------	---	-----------------	-------------------------	--------	-----------------	-----------------------	--------------

Tableau 17.3 Appréciation de l'impact environnemental - Patrimoine culturel et milieu agricole

**PATRIMOINE CULTUREL - CORRIDOR NORD - Option A**

COMPOSANTE ENVIRONNEMENTALE <b>SENSIBLE</b>	NATURE DES IMPACTS	INTENSITÉ	DURÉE	ÉTENDUE	APPRÉCIATION INITIALE DE L'IMPACT	MESURES D'ATTÉNUATION	IMPACT RÉSIDUEL
Patrimoine : Route 132	Il n'y a sur cette artère aucun potentiel patrimonial. L'impact du tracé envisagé sur le patrimoine bâti est donc nul.  L'utilisation du tracé de la route 132 pour prolonger l'autoroute 30 risque d'avoir un aspect positif	Faible	Permanente / Long terme	Locale	Faible	Aménagement paysager des abords autoroutiers Urbanisation de l'autoroute	Nul  Positif faible

**PATRIMOINE CULTUREL - CORRIDOR SUD - Option B**

COMPOSANTE ENVIRONNEMENTALE <b>SENSIBLE</b>	NATURE DES IMPACTS	INTENSITÉ	DURÉE	ÉTENDUE	APPRÉCIATION INITIALE DE L'IMPACT	MESURES D'ATTÉNUATION	IMPACT RÉSIDUEL
Patrimoine : Chemin Saint-François-Xavier	Le positionnement de l'autoroute au sol (rang en viaduc) atténue les impacts. Néanmoins, le passage de l'autoroute diminuera le caractère champêtre du lieu. L'impact sur le bâti ancien est limité, car il y a absence de propriétés d'intérêt patrimonial directement sur le tracé envisagé. La plus près (no civique 469), située à environ 150 m, ne compte qu'une grange-étable ancienne.	Faible	Permanente / Long terme	Ponctuelle	Faible	Aucune	Faible
Patrimoine : Rang Saint-Ignace / Petite-Côte	Le positionnement de l'autoroute (au-dessus du rang) augmente les impacts. Malgré l'absence de bâtiments patrimoniaux à l'emplacement du tracé de l'autoroute, l'impact visuel de celle-ci sera considérable sur ce rang où le caractère rural est encore bien présent. Une importante barrière visuelle sera ainsi créée. Toutefois, la propriété patrimoniale (no 410) qui se situe le plus près du tracé (à environ 200 m) ne compte que des bâtiments secondaires de faible intérêt.	Faible	Permanente / Long terme	Ponctuelle	Faible	Aucune	Faible
Patrimoine : Montée Lasaline	Malgré l'absence de bâtiments patrimoniaux sur la montée Lasaline à l'emplacement du tracé envisagé, l'impact visuel de l'autoroute sera considérable sur ce rang où le caractère rural est encore bien présent.	Faible	Permanente / Long terme	Locale	Faible	Aucune	Faible
Patrimoine : Rang Saint-Pierre	Le positionnement de l'autoroute (par dessus le rang) augmente les impacts. De plus, le tracé de l'autoroute se situe entre deux propriétés agricoles patrimoniales (nos 310 et 320), toutes deux situés à 100 m du tracé. La propriété no 310 est particulièrement visée. Cette propriété offre une valeur patrimoniale plutôt importante, en raison de son style et de son ancienneté (elle date de la fin du XIXe siècle) et de la présence de bâtiments secondaires anciens.	Forte	Permanente / Long terme	Ponctuelle	Forte	Le déplacement de la maison sise au no 310 devrait être proposée, à proximité, sur le rang Saint-Pierre.	Fort
Patrimoine : Rang Saint-Régis Sud	Globalement, ce rang compte de modestes propriétés patrimoniales, la plupart agricoles. Le positionnement de l'autoroute (rang par dessus) atténue les impacts. Toutefois, ceux-ci seront assez importants, même si les propriétés patrimoniales ne se retrouvent pas sur le tracé immédiat du parcours envisagé. La plus près du tracé, (no 371), située à environ 200 m, ne comprend qu'un bâtiment secondaire; elle est toutefois directement touchée.	Moyenne	Permanente / Long terme	Ponctuelle	Moyenne	Aucune	Moyen

Tableau 17.3 Appréciation de l'impact environnemental - Patrimoine culturel et milieu agricole (suite)

COMPOSANTE ENVIRONNEMENTALE <b>SENSIBLE</b>	NATURE DES IMPACTS	INTENSITÉ	DURÉE	ÉTENDUE	APPRÉCIATION INITIALE DE L'IMPACT	MESURES D'ATTÉNUATION	IMPACT RÉSIDUEL
Patrimoine : Rang Saint-Régis Nord	L'intérêt patrimonial global du rang est limité tant en termes qualitatif que quantitatif. Par ailleurs, le positionnement de l'autoroute (rang par dessus) atténue les impacts. Toutefois, ces derniers seront assez importants, puisque le parcours se situe seulement à 50 m du no 366, une propriété dont l'intérêt est toutefois limité (présence de bâtiments secondaires seulement).	Moyenne	Permanente / Long terme	Ponctuelle	Moyenne	Aucune	Moyen
Patrimoine : Caractère rural	Dans l'ensemble du secteur d'étude, le caractère rural est encore bien présent. Or, il ne fait aucun doute que le tracé envisagé dans le corridor sud affectera considérablement le caractère champêtre du lieu: une «fracture» sera ainsi créée.	Forte	Permanente / Long terme	Locale	Forte	Aménagements paysagers appropriés	Fort

**MILIEU AGRICOLE - CORRIDOR SUD - Option B**

COMPOSANTE ENVIRONNEMENTALE <b>SENSIBLE</b>	NATURE DES IMPACTS	INTENSITÉ	DURÉE	ÉTENDUE	APPRÉCIATION INITIALE DE L'IMPACT	MESURES D'ATTÉNUATION	IMPACT RÉSIDUEL
Exp 1	Le tracé touche des terres louées et possédées par un producteur laitier du rang Saint-Régis sud sur les lots 188, 190 et 231. Ces terres, non drainées, sont cultivées pour les fourrages et les céréales.  La perte de terre est associée à l'immobilisation par l'emprise routière et est de 7,2 ha en culture dont 0,81 ha en pâturage. Elle représente 4% de l'ensemble des terres cultivées par l'entreprise.	Moyenne	Permanente/ Long terme	Ponctuelle	Moyenne	Compensation monétaire pour la perte de terres en cultures et les préjudices causés à l'exploitation.	Moyen  Perte d'une superficie en culture de 7,2 ha dont 0,81 ha en pâturage.
Exp 2	Le tracé touche des terres louées par un producteur céréalier du rang Saint-Régis sud sur les lots 189, 190 et 232. Ces terres, non drainées sont cultivées pour la production de fourrage pour chevaux.  Immobilisation par l'emprise routière de 22,5 ha en culture.  Superficies résiduelles de 14,8 et 10,4 ha chacune de part et d'autre de l'emprise routière demeurant accessibles et cultivables.  La perte de terre se limite à l'emprise routière et est de 22,5 ha, ce qui représente 15 % de l'ensemble des terres cultivées par l'entreprise.	Forte	Permanente/ Long terme	Ponctuelle	Forte	Compensation monétaire pour la perte de terres en cultures et les préjudices causés à l'exploitation.	Fort
Exp 11	Le tracé touche des terres possédées et louées par un producteur céréalier du rang Saint-Pierre sur les lots 110, 231, 284 et 285. Ces terres, non drainées sont cultivées pour le maïs et le soya.  Immobilisation par l'emprise routière de 22,0 ha en culture.  Superficies résiduelles de 21,3 - 2,5 et 3,4 ha chacune de part et d'autre de l'emprise routière. Elles sont non cultivables par l'exploitant étant donné les faibles superficies des résidus.  La perte totale des terres (résidus et emprise) est de l'ordre de 31,2 ha en culture et représente 11 % de l'ensemble des terres cultivées par l'entreprise.	Très forte	Permanente/ Long terme	Ponctuelle	Très forte	Compensation monétaire pour la perte de terres en cultures et les préjudices causés à l'exploitation.	Très fort  Perte d'une superficie en culture de 31,2 ha.

Tableau 17.3 Appréciation de l'impact environnemental - Patrimoine culturel et milieu agricole (suite)

COMPOSANTE ENVIRONNEMENTALE	NATURE DES IMPACTS	INTENSITÉ	DURÉE	ÉTENDUE	APPRÉCIATION INITIALE DE L'IMPACT	MESURES D'ATTÉNUATION	IMPACT RÉSIDUEL
<b>SENSIBLE</b>							
Exp 12	<p>Le tracé touche des terres louées par un producteur céréalier de Saint-Philippe de La Prairie sur les lots 18, 19, 115 et 118. Ces terres, non drainées, sont cultivées pour le maïs.</p> <p>Immobilisation par l'emprise routière de 10,1 ha en culture.</p> <p>Superficies résiduelles de 4,6 et 2,19 ha chacune au nord de l'emprise et non cultivables par l'exploitant étant donné les faibles superficies et la configuration de résidus.</p> <p>La perte totale des terres (résidus et emprise) est de l'ordre de 18,5 ha en culture et représente 7 % de l'ensemble des terres cultivées par l'entreprise.</p>	Forte	Permanente/ Long terme	Ponctuelle	Forte	Compensation monétaire pour la perte de terres en cultures et les préjudices causés à l'exploitation.	Fort  Perte d'une superficie en culture de 18,5 ha.

Tableau 17.4 Appréciation de l'impact environnemental - Milieu visuel

MILIEU VISUEL - CORRIDOR NORD

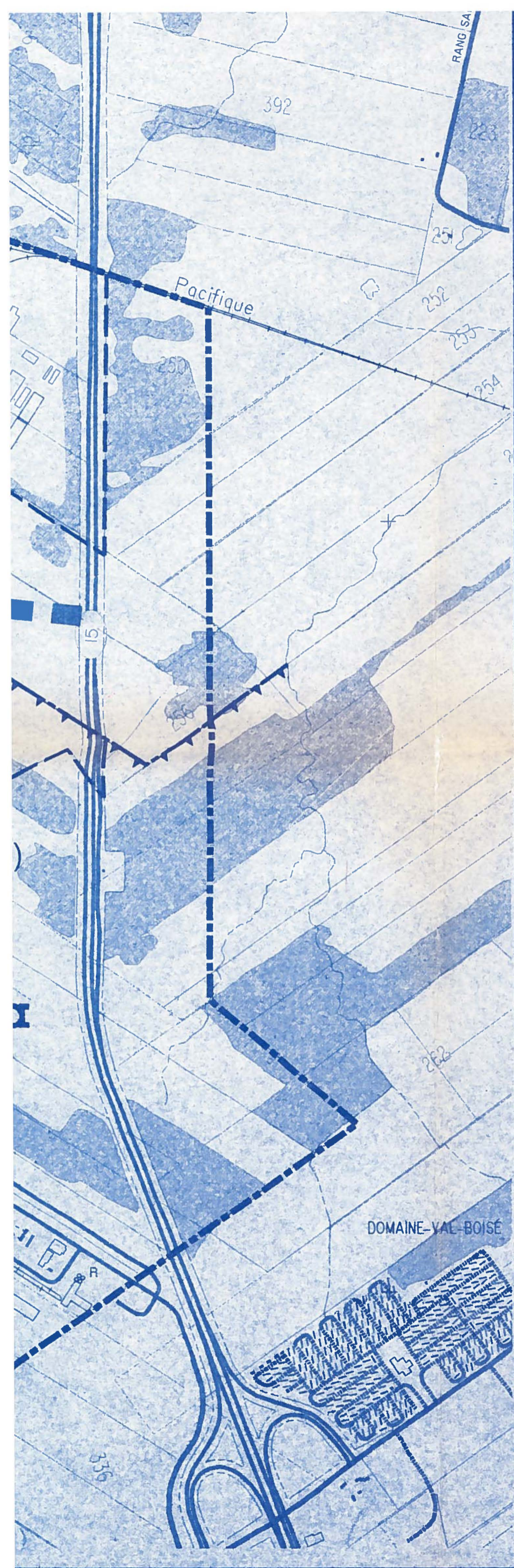
COMPOSANTE ENVIRONNEMENTALE SENSIBLE  UNITÉ DE PAYSAGE	NATURE DES IMPACTS	INTENSITÉ	DURÉE	ÉTENDUE	APPRÉCIATION INITIALE DE L'IMPACT	MESURES D'ATTÉNUATION	IMPACT RÉSIDUEL
1a Zone commerciale - Rue St-François-Xavier	Perte de la visibilité des commerces de restauration rapide pour les usagers de la voie rapide	Faible	Permanente / Long terme	Locale	Faible	Rehaussement de l'affichage (coûts pour les intervenants)	Faible
1b Zone commerciale non développée	Non discriminant						
2 Zone résidentielle - Secteur Candiac	Non discriminant						
3 Zone industrielle - Secteur échangeur de l'autoroute 15	Non discriminant						
4 Rivière à la Tortue	Perte d'un paysage de qualité et d'une mise en scène valorisée par le milieu	Forte	Permanente / Long terme	Locale	Forte	Prévoir des travaux importants de renaturalisation et surtout redonner une configuration naturelle aux rives de cette rivière à méandres; éviter une canalisation de la rivière	Faible
5a Zone commerciale - Rue Principale	Perte de la visibilité de quelques commerces pour les usagers de la voie rapide	Faible	Permanente / Long terme	Ponctuelle	Faible	Rehaussement de l'affichage (coûts pour les intervenants)	Faible
5b Zone commerciale - Rue Georges-Gagné	Positif. Augmentation de la visibilité du centre commercial par le rapprochement de la voie de service	Faible	Permanente / Long terme	Locale	Faible		Faible positif
5c Zone commerciale - Rue St-Pierre	Non discriminant						
5d Zone commerciale - Rue Brébeuf	Perte d'îlots boisés de qualité servant d'écrans visuels très valorisés par les résidents	Moyenne	Permanente / Long terme	Locale	Moyenne	Prévoir des mesures spéciales pour protéger au maximum la végétation existante et prévoir des travaux importants de plantation (massifs boisés)	Faible
5e Zone commerciale - Rue Centrale	Positif. Augmentation de la visibilité du centre commercial pour les usagers de l'autoroute	Moyen	Permanente / Long terme	Locale	Moyen		Moyen positif
5f Zone commerciale - 1 <sup>e</sup> Avenue	Positif. Les infrastructures de l'autoroute permettront de structurer et surtout, réduire la visibilité de ce paysage discordant tout en éliminant des aires très dégradées visuellement	Faible	Permanente / Long terme	Locale	Faible		Faible positif
5g Zone commerciale - Rue Maçon	Non discriminant						
6 Boisé de la rue Maçon	Perte importante d'îlots boisés valorisés par le milieu et servant d'écrans visuels très efficaces pour les résidents	Moyenne	Permanente / Long terme	Locale	Moyenne	Prévoir des mesures spéciales pour protéger au maximum la végétation existante et prévoir des travaux importants de plantation (massifs boisés)	Faible
7a et 7b Zone résidentielle - Secteur Delson / Ste-Catherine / St-Constant	Non discriminant						
8 Zone industrielle - Secteur de l'échangeur de l'autoroute 30	Non discriminant						

Tableau 17.4 Appréciation de l'impact environnemental - Milieu visuel (suite)

MILIEU VISUEL - CORRIDOR SUD

COMPOSANTE ENVIRONNEMENTALE SENSIBLE  UNITÉ DE PAYSAGE	NATURE DES IMPACTS	INTENSITÉ	DURÉE	ÉTENDUE	APPRÉCIATION INITIALE DE L'IMPACT	MESURES D'ATTÉNUATION	IMPACT RÉSIDUEL
1a St-Constant - Noyau villageois	Perte importante d'un cadre visuel de qualité, très valorisée par le milieu	Forte	Permanente / Long terme	Régionale	Très forte	Aucune	Très fort
1b St-Constant - Territoire en développement	Non discriminant						
2a Rang St-Régis - Section nord	Perte importante de mise en scène rurale valorisée par le milieu et surtout, déstructuration du paysage agricole	Moyenne	Permanente / Long terme	Régionale	Forte	Aucune	Fort
2b Rang St-Régis - Section sud	Non discriminant						
3 Rang St-Simon	Non discriminant						
4 Rang St-Pierre	Perte importante de mise en scène rurale valorisée par le milieu et surtout déstructuration du paysage agricole	Moyenne	Permanente / Long terme	Régionale	Forte	Aucune	Fort
5 Rang de la Petite-Côte	Non discriminant						
6 Chemin St-François-Xavier	Perte d'un paysage de qualité et de mise en scène naturelle, valorisée par le milieu	Faible	Permanente / Long terme	Locale	Faible	Prévoir des mesures spéciales pour protéger au maximum le couvert végétal et prévoir des travaux importants de renaturalisation	Faible

(DESCRIPTION ...)



CLIENT

 **Gouvernement du Québec**  
**Ministère des Transports**

PROJET

**Étude d'impact sur l'environnement**  
**du prolongement de**  
**l'Autoroute 30**

SUJET

**ÉLABORATION D'UN**  
**TRACÉ ALTERNATIF**

**UNITÉS**  
**D'ENVIRONNEMENT**

DESSINÉ M. Brousseau

PROJETÉ E. B.-Clément

APPROUVÉ E. B.-Clément

DATE 98/04/14

HOR. ÉCHELLE 0 100 200 300 400m

RAPPORT 1 : 10000

VERT. DIMENSIONS EN






carte 3a

18677000 RA FE0004 01

PR3.3

# ROCHE

Roche Itée  
Groupe-conseil  
3075, ch. des Quatre-Bourgeois  
Sainte-Foy (Québec)  
Canada, G1W 4Y4  
Téléphone: (418) 654-9600  
Télécopieur: (418) 654-9699

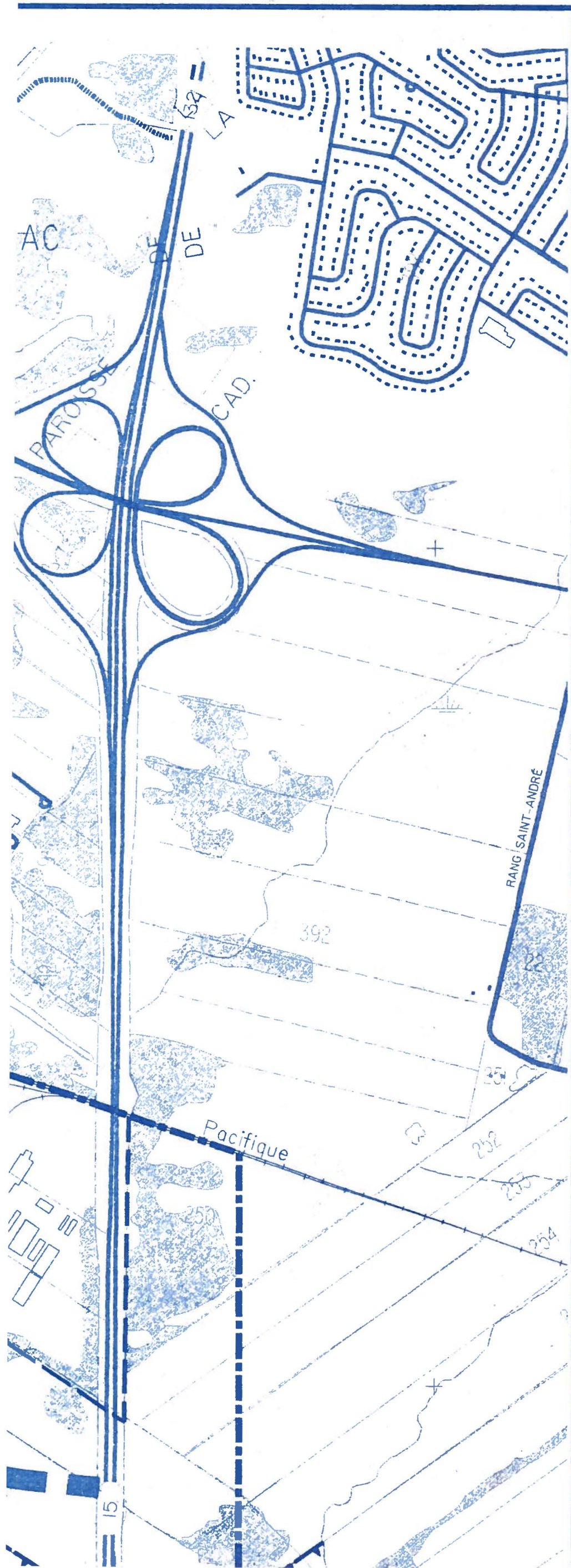
-  Limite de la zone d'étude-corrridor sud
-  Limite de l'unité d'environnement
-  Limite des sous-unités d'environnement
-  Limite de la zone agricole permanente
-  Tracé proposé

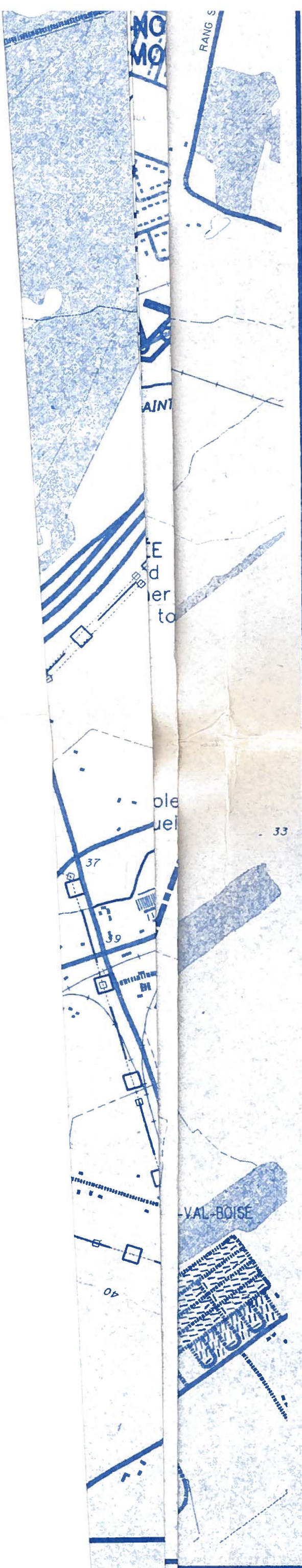
## RÉSISTANCES

- R TFO** Très forte
- R Fo** Forte
- R Mo** Moyenne
- R Fa** Faible




## CARACTÈRE DOMINANT DE L'ÉTUDE

(DESCRIPTION ...)











**NUISSANCE VISUELLE**

-  carrière / gravière / aire de dépôt
-  ligne de transport d'énergie
-  site non concordant





**ATTRAIT VALORISÉ**

-  noyau patrimonial
-  rang ancestral
-  axe récréatif primaire
-  axe récréatif secondaire
-  boisé ou alignement d'arbres
-  cours d'eau structurant

**ÉLÉMENT D'INTÉRÊT**

-  point de vue particulier



**REPÈRE VISUEL**

-  clocher de l'église de St-Constant
-  tour d'eau
-  cheminée de l'usine de la carrière
-  attrait ponctuel

**APPRÉCIATION DE L'UNITÉ**

- A0/1/2** indice d'Accessibilité visuelle
- H0/1/2** indice d'Harmonie visuelle
- D0/1/2** indice de Dynamisme visuel
- V0/1/2** indice de Valeur visuelle attribuée

**Patrimoine**

-  Bâtiment principal d'intérêt patrimonial seul
-  Bâtiment principal d'intérêt patrimonial avec au moins un bâtiment secondaire (remise ou grange)
- 400** Numéro civique

**CLIENT**

 **Gouvernement du Québec**  
**Ministère des Transports**

**PROJET**

**Étude d'impact sur l'environnement  
du prolongement de  
l'Autoroute 30**

**SUJET**

**CORRIDOR SUD**  
**MILIEU VISUEL  
ET PATRIMOINE**

DESSINÉ M. Brousseau, N. Cosault

PROJETÉ C. Bergeron, C. Filteau

APPROUVÉ C. Bergeron, C. Filteau

DATE 98/04/09

ÉCHELLE  
HOR. 0 100 200 300 400m

RAPPORT HOR. 1:10000

VERT. DIMENSIONS EN

carte 2f

18677000 RAFE000702

PR3.3

FORMAT A0 841 x 1189



# ROCHE

Roche Itée  
 Groupe-conseil  
 3075, ch. des Quatre-Bourgeois  
 Sainte-Foy (Québec)  
 Canada, G1W 4Y4  
 Téléphone: (418) 654-9600  
 Télécopieur: (418) 654-9699

1a ——— unité de paysage  
 1-5-OU ——— sous unité de paysage  
 caractéristique de l'unité  
 A1 H1 D1 V1 ——— appréciation de l'unité

## Caractéristiques du paysage

- ▬▬▬▬▬ Limite de la zone d'étude
- ▬▬▬▬▬ Limite d'unité de paysage
- ▬▬▬▬▬ Limite de sous-unité de paysage

### TYPE DE PAYSAGE

- 1 agricole
- 2 friche
- 3 résidentiel mixte
- 4 industriel
- 5 commercial
- 6 naturel

### RELIEF

- P plat
- O ondulé

### TYPE DE VUE

- Fe Fermée
- Fi Filtré
- OU Ouvert

### NUISSANCE VISUELLE

- ⚡ carrière / gravière / aire de dépôt
- □ — ligne de transport d'énergie
- ⊠ site non concordant

### ATTRAIT VALORISÉ

- — — noyau patrimonial
- \* \* \* rang ancestral
- ● ● ● axe récréatif primaire
- ○ ○ ○ axe récréatif-secondaire
- ▨ boisé ou alignement d'arbres
- — — cours d'eau structurant

### ÉLÉMENT D'INTÉRÊT

- point de vue particulier

### REPÈRE VISUEL

- ⊕ clocher de l'église de St-Constant
- ⊙ tour d'eau
- ⊙ cheminée de l'usine de la carrière
- \* attrait ponctuel

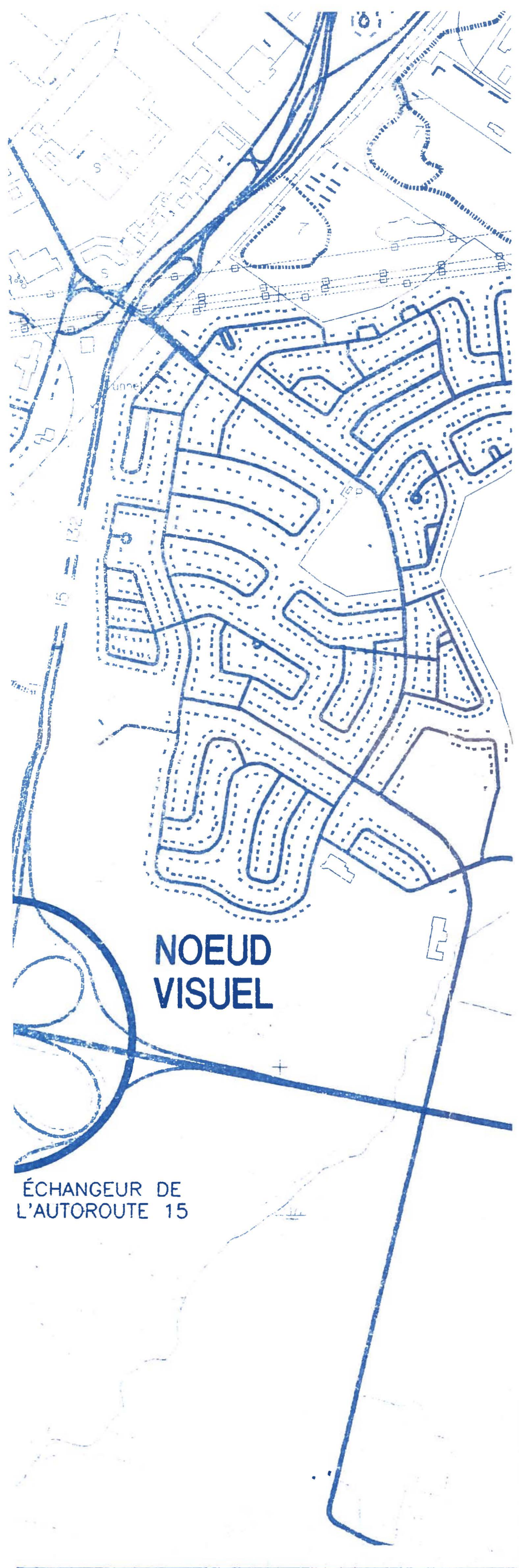
### APPRÉCIATION DE L'UNITÉ

- A0/1/2 indice d'Accessibilité visuelle
- H0/1/2 indice d'Harmonie visuelle
- D0/1/2 indice de Dynamisme visuel
- V0/1/2 indice de Valeur visuelle attribuée

### Patrimoine

Râtiment principal d'intérêt





**Fi**  
**OU**

Filtrée  
Ouverte

**NUISSANCE VISUELLE**



carrière / gravière /  
aire de dépôt



ligne de transport d'énergie



site non concordant

**ATTRAIT VALORISÉ**



noyau patrimonial



rang ancestral



axe récréatif primaire



axe récréatif secondaire



boisé ou alignement d'arbres



cours d'eau structurant

**ÉLÉMENT D'INTÉRÊT**



point de vue particulier

**REPÈRE VISUEL**



clocher de l'église de St-Constant



tour d'eau



cheminée de l'usine de la  
carrière



attrait ponctuel

**APPRÉCIATION DE L'UNITÉ**

**A0/1/2**

indice d'Accessibilité visuelle

**H0/1/2**

indice d'Harmonie visuelle

**D0/1/2**

indice de Dynamisme visuel

**V0/1/2**

indice de Valeur visuelle attribuée

**CLIENT**



**Gouvernement du Québec**  
**Ministère des Transports**

**PROJET**

Étude d'impact sur l'environnement  
du prolongement de  
l'Autoroute 30

**SUJET**

**CORRIDOR NORD**  
**MILIEU VISUEL**

**DESSINÉ**

M. Brousseau, N. Casault

**PROJETÉ**

C. Filteau

**APPROUVÉ**

C. Filteau

**DATE**

98/04/09

**HOR.**



RAPPORT HOR. 1:10000

**VERT.**

DIMENSIONS EN

carte 2g

18677000 RAFEN00701

PR33

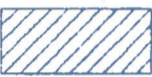




FORMAT A0 841 x 1189

# ROCHE






Roche Itée  
Groupe-conseil  
3075, ch. des Quatre-Bourgeois  
Sainte-Foy (Québec)  
Canada, G1W 4Y4  
Téléphone: (418) 654-9600  
Télécopieur: (418) 654-9699

- — — — — Limite de la zone d'étude
- — — — — Limite de la zone agricole protégée

## Milieu humain

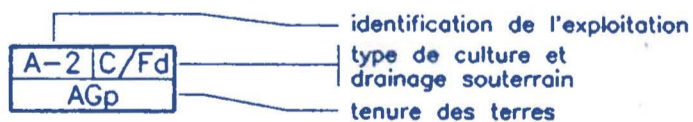
- — — — — Limite du périmètre urbain
-  Milieu urbain structuré (actuel)
-  Implantation résidentielle de type linéaire
-  Aire d'expansion résidentielle (prévisible-court à moyen terme)
-  Aire d'expansion industrielle
-  Aire d'extraction et de dépôt (halde de stérile)
- ● ● ● Réseau vert secondaire (projeté)

## Milieu agricole

-  Friche
-  Chemin d'accès des producteurs
-  B15 Bâtiments de ferme de l'exploitation
-  Traverse des animaux
-  Boisés

## EXPLOITATION AGRICOLE

- — — — — Limite des exploitations agricoles

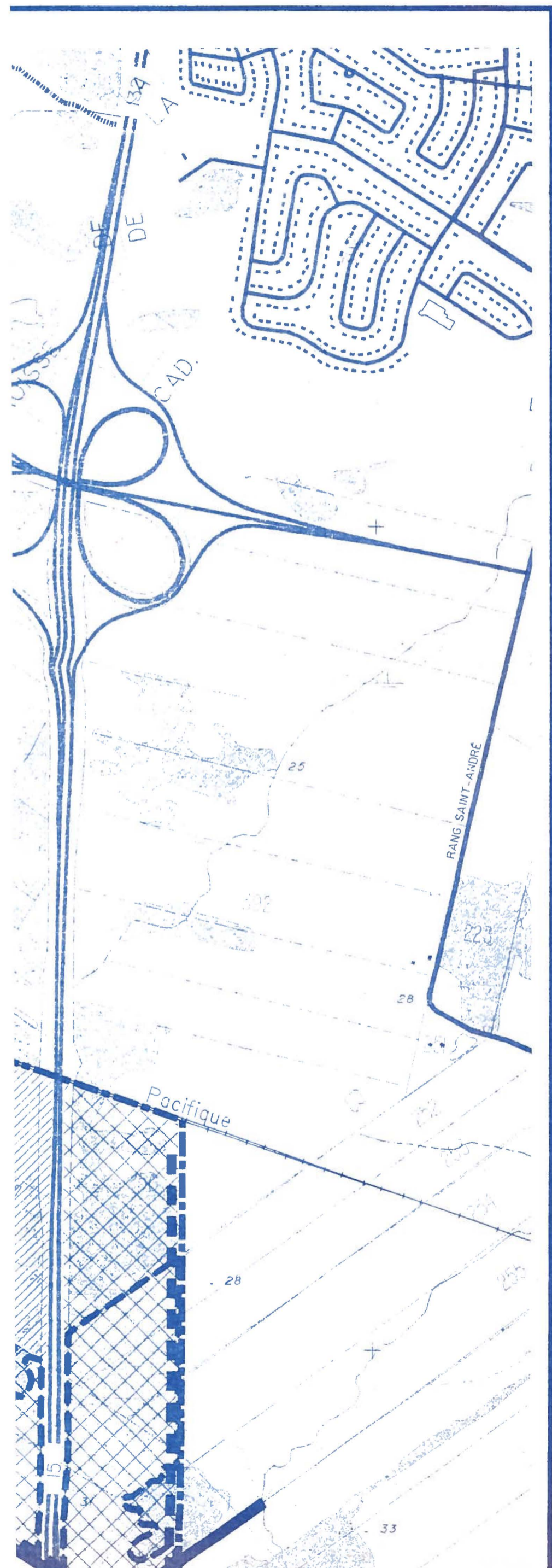


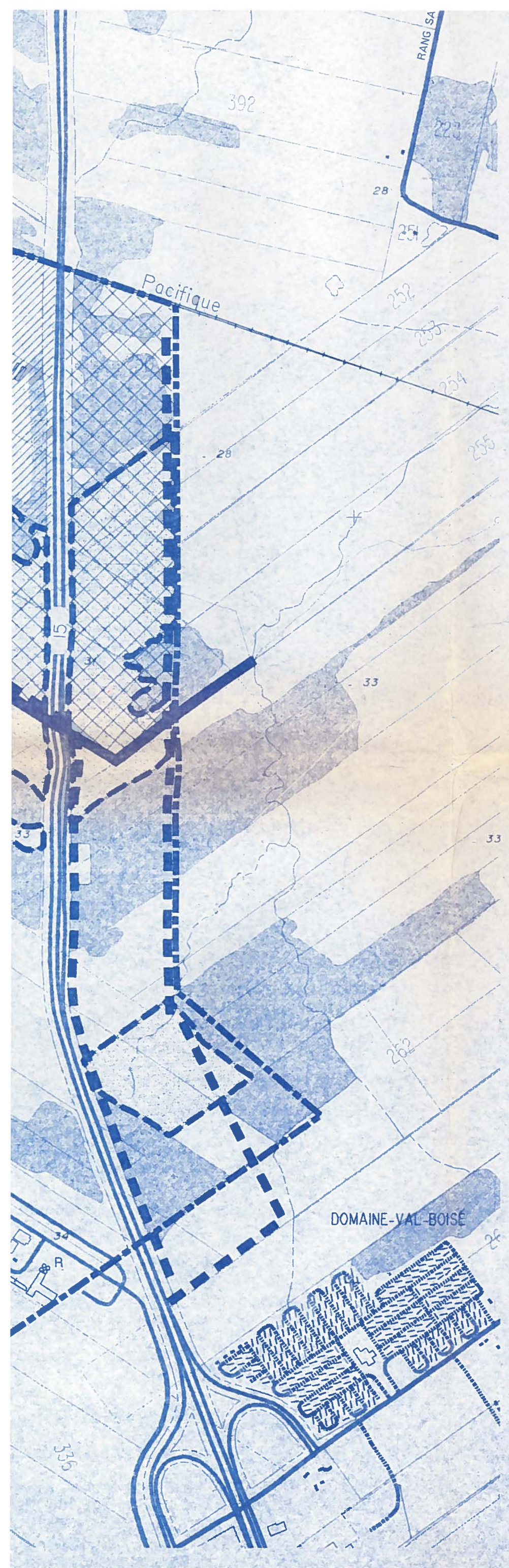
## TYPE DE CULTURE

- C/F** Céréales et fourrages en rotation
- C** Céréales
- P** Pommier
- Pa** Pâturage amélioré
- Pna** Pâturage non amélioré
- H** Horticulture
- F** Fourrage
- d** Drainage souterrain complet

## TENURE DES TERRES

- AGp** Limite des superficies agricoles possédées
- AGl** Limite des superficies agricoles louées





- Friche
- Chemin d'accès des producteurs
- B15 Bâtiments de ferme de l'exploitation
- Traverse des animaux
- Boisés

**EXPLOITATION AGRICOLE**

- Limite des exploitations agricoles

identification de l'exploitation  
 type de culture et drainage souterrain  
 tenure des terres

**TYPE DE CULTURE**

- C/F** Céréales et fourrages en rotation
- C** Céréales
- P** Pommier
- Pa** Pâturage amélioré
- Pna** Pâturage non amélioré
- H** Horticulture
- F** Fourrage
- d** Drainage souterrain complet

**TENURE DES TERRES**

- AGp** Limite des superficies agricoles possédées
- AGi** Limite des superficies agricoles louées

NOTE : • Sans réponse des exploitants agricoles

**CLIENT**

**Gouvernement du Québec**  
**Ministère des Transports**

**PROJET**

**Étude d'impact sur l'environnement**  
**du prolongement de**  
**l'Autoroute 30**

**SUJET**

**CORRIDOR SUD**  
**MILIEU HUMAIN**  
**ET MILIEU AGRICOLE**

DESSINÉ M. Brousseau, N. Casault

PROJETÉ M. D'Aoust, D. Plourde

APPROUVÉ M. D'Aoust, D. Plourde

DATE 98/04/09

ÉCHELLE RAPPORT HOR. 1:10000  
HOR. 0 100 200 300 400m

VERT. DIMENSIONS EN

carte 2e

18677000 RAFE000301

PR3,3

FORMAT A0 841 x 1189

# ROCHE

Roche Itée  
Groupe-conseil  
3075, ch. des Quatre-Bourgeois  
Sainte-Foy (Québec)  
Canada, G1W 4Y4  
Téléphone: (418) 654-9600  
Télécopieur: (418) 654-9699

----- Limite de la zone d'étude

 BOISÉS VALORISÉS PAR LA M.R.C.  
"Territoire d'intérêt naturel"

 AUTRES BOISÉS

- F** Feuillus
- Ft** Feuillus tolérants
- Fi** Feuillus intolérants
- Fh** Feuillus sur station humide
- Er** Érablière
- Ero** Érablière rouge
- Pb** Pinède (pins rouges)
- Pe** Peupleraie
- Bb** Bétulaie à bouleau gris
- R** Résineux

 FRICHES

## Géomorphologie et dépôts

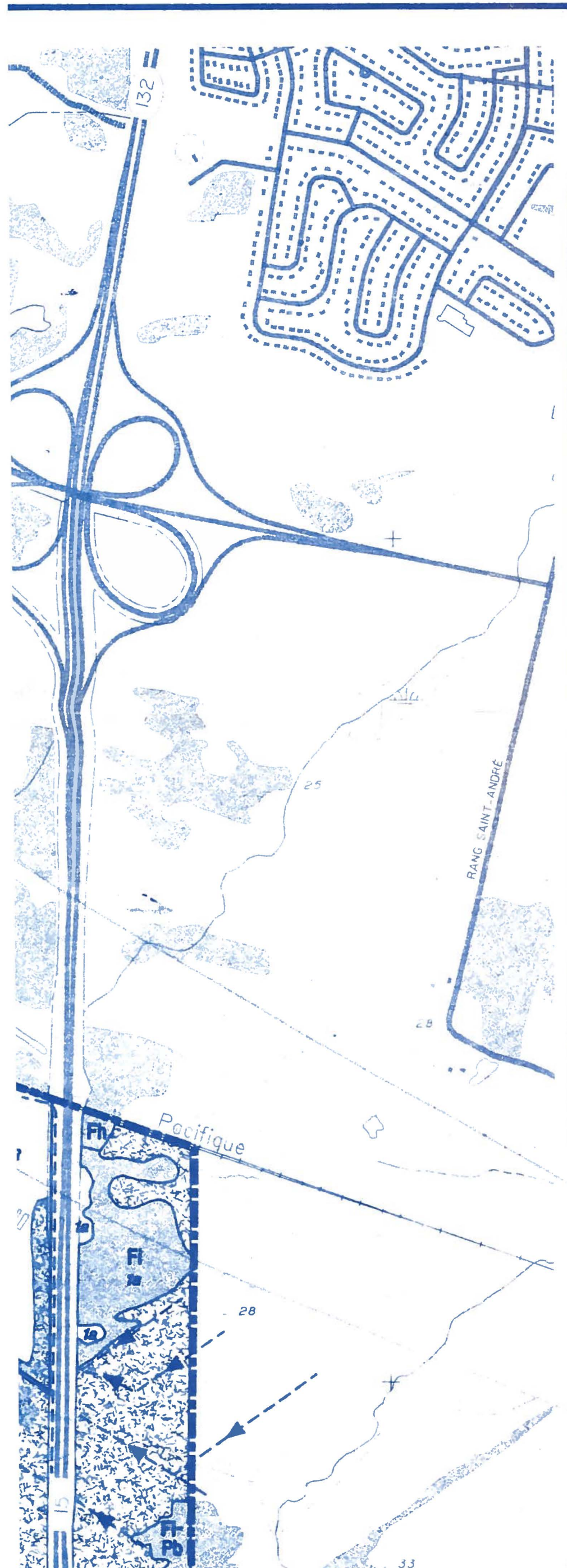
 Talus riverain en érosion

----- Faille de Delson  
(position approximative)

----- Drainage

## DÉPÔTS MEUBLES

- 1a** Till indifférencié (épaisseur >1m)
- 5a** Argile marine (épaisseur >1m)
- S** Dépôt fluviatile indifférencié
- R** Substratum rocheux



# Géomorphologie et dépôts



Talus riverain en érosion

— — — — — Faille de Delson  
(position approximative)

- - - - - Drainage

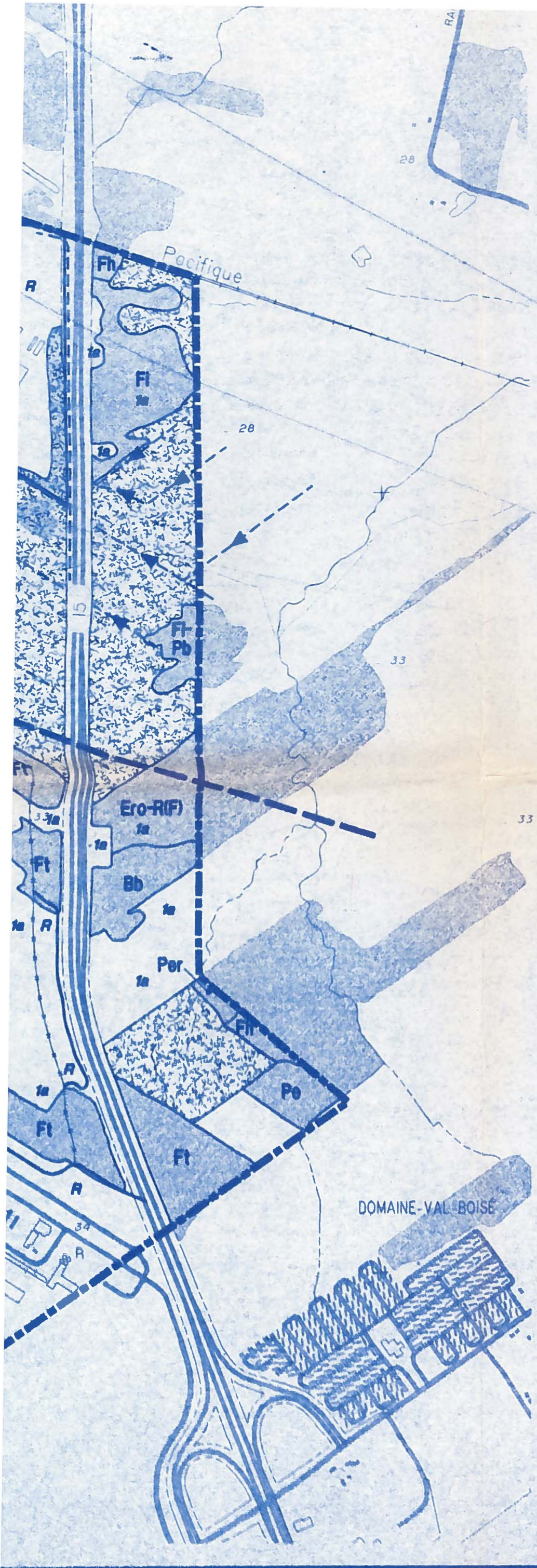
## DÉPÔTS MEUBLES

**1a** Till indifférencié (épaisseur >1m)

**5a** Argile marine (épaisseur >1m)

**3** Dépôt fluviatile indifférencié

**R** Substratum rocheux



CLIENT



**Gouvernement du Québec  
Ministère des Transports**

PROJET

**Étude d'impact sur l'environnement  
du prolongement de  
l'Autoroute 30**

SUJET

**CORRIDOR SUD  
MILIEU NATUREL**

DESSINÉ M. Brousseau, N. Casault

PROJETÉ J. Roy, D. Gamache

APPROUVÉ J. Roy, D. Gamache

DATE 97/10/29

ÉCHELLE  
HOR. 0 100 200 300 400m

RAPPORT HOR. 1:10000

VERT. DIMENSIONS EN

carte 2b

18677 000 RAFE0002 00

PR 3.3

**ROCHE**

Roche Itée  
Groupe-conseil  
3075, ch. des Quatre-Bourgeois  
Sainte-Foy (Québec)  
Canada, G1W 4Y4  
Téléphone: (418) 654-9600  
Télécopieur: (418) 654-9699

 BOISÉS VALORISÉS PAR LA M.R.C.  
"Territoire d'intérêt naturel"

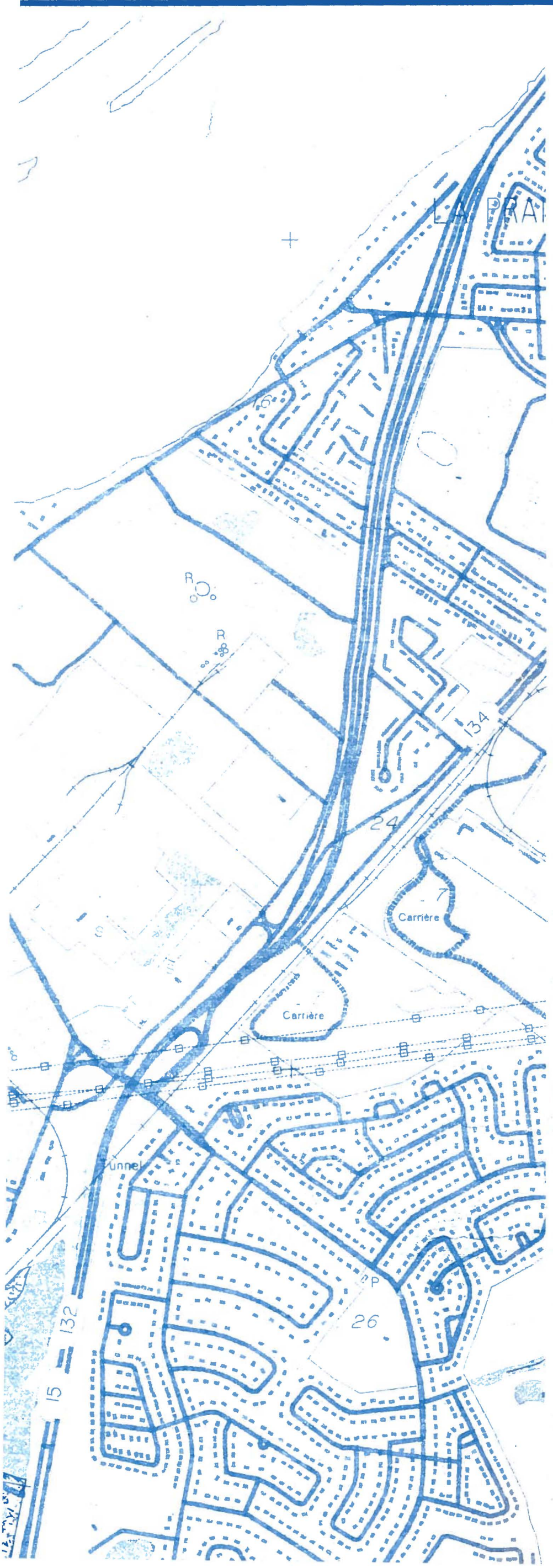
 AUTRES BOISÉS

**F** Feuillus

**Ft** Feuillus tolérants

**Fh** Feuillus sur station humide

 FRICHES





CLIENT

 **Gouvernement du Québec**  
**Ministère des Transports**

PROJET

**Étude d'impact sur l'environnement  
du prolongement de  
l'Autoroute 30**

SUJET

**CORRIDOR NORD**  
**MILIEU NATUREL**

DESSINÉ M. Brousseau, N. Casault

PROJETÉ J. Roy

APPROUVÉ J. Roy

DATE 97/10/30

ÉCHELLE RAPPORT HOR. 1:10000

HOR. 0 100 200 300 400m

VERT. DIMENSIONS EN

carte 2a

18677 000 RAFEN002 00

*AK3.3*

FORMAT A0 841 x 1189